

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

HAUSSE RECORD DES CAS

Page 3

L'INDÉPENDANT

N° 6747 - SAMEDI 25 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Les opérations se poursuivent

DE CENTAINES DE RAPATRIES EN CONFINEMENT DANS DES HÔTELS



C'est le soulagement ou la délivrance. Les sentiments sont mitigés chez beaucoup les rapatriés, bloqués depuis des mois à l'étranger depuis le début la fermeture des liaisons aériens en raison du covid-19 au point de perdre espoir. « Je croyais que ce jour, n'arriverait jamais. Cinq mois d'attente dans l'incertitude avaient pesés sur notre moral». A affirmé au Jeune Indépendant Smail, de retour de Rome, où il était bloqué depuis qu'il est allé effectuer un stage au début du mois de février dernier.

Page 3

58e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

TEBBOUNE REND HOMMAGE À LA DGSN

Page 5

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE ET SES CONTRAINTES

Abondance dans la production agricole

Page 4

ALLÉGATIONS DE DÉTOURNEMENT DES AIDES AUX SAHRAOUIS

Des coups d'épée dans l'eau

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Hausse record des cas

L'Algérie a enregistré hier le taux le plus élevé de contamination au coronavirus depuis la déclaration du premier cas d'infection en février dernier. 675 nouveaux cas, 324 guérisons et 12 morts ont été recensés en 24 heures.



L'Algérie demeure ainsi le pays le plus touché du Maghreb par la pandémie avec au total 26.159 contaminations et 1.136 décès. «5 675 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 324 guérisons et 12 décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas de contamination à 26.159, des guérisons à 17.693 et celui des décès à 1.136», a indiqué Pr Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 59 cas pour 100.000 habitants.

Il a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 56.8% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30%.

Le responsable a aussi signalé que 75% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 25%.

Il a également indiqué que 28 wilayas ont recensé moins de dix cas durant ces dernières 24 heures, tandis que 20 autres ont enregistré plus de 10. Les wilayas d'Alger (2.515 cas), Sétif (2.340 cas), Blida (2.255 cas), Oran (1.827 cas) et Constantine (966 cas) représentent à elles seules 39% des cas de contamination et 36% des décès enregistrés sur le territoire national. Concernant les personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère baisse, avec 65 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (66 cas la veille).

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 15,773,231 de cas confirmés dont 9.609.060 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 638.685 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de jeudi, 6.696 nouveaux décès et 285.396 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.311 nouveaux morts, les Etats-Unis (1.225) et l'Inde (740). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 144.305 décès pour 4.038.864 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 1.233.269 personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 84.082 morts pour 2.287.475 cas, le Royaume-Uni avec 45.554 morts (297.146 cas), le Mexique avec 41.908 morts (370.712 cas), et l'Italie avec 35.092 morts (245.338 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 85 décès pour 100.000 habitants, suivi par le Royaume-Uni (67), l'Espagne (61), l'Italie (58), et la Suède (56). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.750 cas (21 nouveaux cas enregistrés hier), dont 4.634 décès (0 nouveaux), et 78.873 guérisons.

L'Europe totalisait hier207.118 décès pour 3.026.149 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 176.862 décès (4.155.166 cas), les Etats-Unis et le Canada 153.209 décès (4.151.349 cas), l'Asie 55.123 décès (2.334.358 cas), le Moyen-Orient 24.528 décès (1.063.196 cas), l'Afrique 16.702 décès (790.344 cas), et l'Océanie 169 décès (15.228 cas).

Mohamed Mecelti

SUITE AUX DÉRAPAGES DANS LES HÔPITAUX

Mesures strictes pour la protection des personnels soignants à Tizi-Ouzou

SI LES PERSONNELS soignants de la wilaya de Tizi-Ouzou n'ont subi aucune agression physique de la part de quelque citoyen, contrairement à leurs confrères de certaines wilayas du pays, en revanche, ils ne jouissent aucunement de parfaites conditions psychologiques dans l'accomplissement de leurs missions médicales. Nombreux sont les personnels soignants ou les médecins responsables de structures sanitaires notamment, qui ont à subir des pressions de la part de familles des personnes décédées des suites du Covid-19. Le dernier incident de cette nature est survenu mardi dernier au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou. A la suite du décès d'un patient du Covid-19, sa famille a fait un grand tapage auprès des responsables. Plus exactement, elle a voulu faire emmener la dépouille de son membre décédé à la maison pour organiser son enterrement, mais sans pour autant que les formalités concernant ce décès en question ne soient terminées. Ce genre de cas, il est vrai, n'est pas rare. Par ailleurs, la famille médicale de la wilaya de Tizi-Ouzou est ciblée des fois par une désinformation. Le cas le plus illustratif, au mois dernier, quand un adolescent de 16 ans, originaire de Tikobaïn, commune de Ouaguenoun, est décédé au service d'infectiologie du CHU Nedir Mohamed le 17 juin 2020 des suites d'une maladie autre que le Covid-19. Mais, des internautes, consciemment ou inconsciemment, ont, à travers les réseaux sociaux, fait une véritable diatribe contre les responsables de ce CHU en les accusant d'avoir caché la vérité sur les causes exactes du décès de l'adolescent et d'avoir également refusé de remettre sa dépouille à sa famille. La polémique a été telle que la direction du CHU Nedir Mohamed a été obligée de sortir de sa réserve pour rétablir la vérité sur ce cas. Telle est sa version : «Le défunt a été admis aux urgences de médecine le 18 juin 2020 pour éruption cutanée, fièvre et œdème facial par l'équipe de garde du service infectiologie. Son état s'altérait rapidement avec présentation de troubles de conscience et une détresse respiratoire. Il sera mis sous ventilation artificielle à l'unité de déchoquage trois jours après. A noter que des examens (télé thorax et TDM cérébral) ont été effectués sur le patient. Le vendredi 12 juin, il a été transféré au service de réanimation après avoir présenté des signes de désaturation malgré la ventilation. Il décèdera malheureusement le 17 juin après des complications. Le corps a été remis à sa famille le jour même à 16 heures». Toujours est-il cependant que le wali de Tizi-Ouzou, en application des directives données dans ce sens par le Président de la république, a arrêté des mesures strictes quant à la protection des personnels soignants et la sécurisation des espaces hospitaliers. Ces mesures, déjà entamées, se sont traduites par la présence policière au niveau de chaque structure hospitalière. S'étant exprimé sur ce sujet, jeudi dernier, à l'occasion de la cérémonie de célébration du 58eme anniversaire de la création du corps de la police algérienne, Mahmoud Djemaâ a indiqué également que «nous avons demandé aux directeurs des Etablissements publics hospitaliers (EPH) et de la santé de nous avertir en temps réel de tout dépassement de ce genre, afin que des mesures soient aussitôt prises contre les fauteurs». Le wali a relevé également qu'en ce qui le concerne, le Procureur général près la Cour de Tizi-Ouzou a pris des dispositions pour poursuivre rapidement les auteurs de ces méfaits. Pour sa part, le Pr Salah Mansour, chef de service de médecine interne au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, s'est félicité de la mesure prise par le Président de la république, laquelle porte sur la criminalisation de «l'agression verbale et physique du corps médicale et paramédicale". Concernant l'évolution de la pandémie du coronavirus, même si toutes les mesures sont prises pour l'arrêter selon les termes du wali, il n'en demeure pas moins que la situation est loin d'être reluisante. La wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré depuis l'apparition de ce virus à ce jour plus de 1000 cas positifs et 65 décès. Au cours de la semaine passée, 98 nouveaux cas positifs sont enregistrés dont 15 décès. La moyenne de décès est de deux par jour. Quant aux localités reconnues comme l»grands foyers de cette pandémie», il s'agit de Tizi-Ouzou, Draâ Ben Khedda, Larbaâ nath Irathen, Draâ El Mizan, Azazga et Azeffoun.

Saïd Tissegouine

LES OPÉRATIONS SE POURSUIVENT

De centaines de rapatriés en confinement dans des hôtels

C'est le soulagement ou la délivrance. Les sentiments sont mitigés chez beaucoup les rapatriés, bloqués depuis des mois à l'étranger depuis le début la fermeture des liaisons aériens en raison du covid-19 au point de perdre espoir. «Je croyais que ce jour, n'arriverait jamais. Cinq mois d'attente dans l'incertitude avaient pesés sur notre moral». A affirmé au Jeune Indépendant *Smail, de retour de Rome, où il était bloqué depuis qu'il est allé effectuer un stage au début du mois de février dernier.*



«C'est un soulagement certes mais l'attente était très difficile. Entre Algériens, coupés de leur pays, nous nous sommes certes solidarisés, mais la pandémie et les risques de contamination ont fini par limiter les contacts entre nous en raison des mesures de protection prises par les autorités italiennes» a-t-il expliqué.

Smail, 47 ans, originaire de Constantine, indique que durant toute cette période les algériens bloqués étaient pris en charge par des associations caritatives musulmanes ou des bienfaiteurs locaux, tout en étant en contact avec les autorités consulaires algériennes.

Cette attente a été beaucoup plus pénible pour ceux ayant laissé des familles sans ressources, ou les personnes âgées qui avaient besoin d'être près de les leurs. Jeudi, 111 ressortissants algériens ont été rapatriés jeudi d'Italie, après plusieurs mois passés dans ce pays, en raison de l'annulation de tous les vols en provenance et à destination de la totalité des pays. Parmi les rapatriés, certains étaient bloqués depuis plus de cinq mois. Le vol assuré par la compagnie Air Algérie avait décollé dans l'après-midi de l'aéroport international de Rome. Ils ont été accueillis à l'aéroport Mohamed Boudiaf par les représentants des autorités locales et des responsables des structures destinées à les accueillir pendant leur confinement.

Issus de plusieurs villes du pays, les rapatriés ont été pris en charge au niveau d'une demi-douzaine de structures hôtelières éparpillées à travers la wilaya, l'hôtel Arc en Ciel à El-Khroub, les hôtels Al-Khayyem et El-Hussein à Ali Mendjli, les deux établissements hôteliers appartenant au Groupe Accor, Novotel et Ibis ainsi que le Marriott, a-t-on appris du directeur du tourisme de la wilaya. Leur séjour qui devra s'étaler sur une quinzaine de jours, sera encadré par des staffs médicaux réquisitionnés pour la circonstance.

«Toutes les conditions sécuritaires et sanitaires et surtout d'hébergement seront assurées pour prendre en charge ces ressortissants, et ceux qui vont suivre les jours à venir durant toute la période de leur mise en quarantaine, afin de leur assurer un bon séjour,» a déclaré au *Jeune indépendant* l'un des responsables de l'accueil à l'hôtel El-Khayyem,

En effet, l'aéroport de la capitale de l'Est devra accueillir d'autres rapatriés en provenance du Canada, du Qatar, de Malaisie ou encore d'Egypte. Aujourd'hui, 272 ressortissants seront rapatriés de Malaisie et demain près de 286 autres quitteront le Caire pour Constantine. Par ailleurs, le complexe Chellala de Hammam Debagh dans la wilaya de Guelma, a accueilli 310 ressortissants algériens rapatriés le même jour, soit jeudi, de l'Arabie Saoudite via l'aéroport Rabeh Bitat d'Annaba.Les revenants avaient rallié la ville de Guelma par route via 16 autocars spécialement aménagés pour leur prise en charge.

Le wali de Guelma, Kamel Abla a personnellement supervisé l'opération. «Toutes les conditions nécessaires à leur prise en charge ont été réunies», a-t-il dit en marge de l'opération. Pour rappel, le complexe de Hammam Debagh avait auparavant été sollicité au tout début de la pandémie pour la prise en charge de plusieurs centaines de rapatriés de Tunisie.

Lancées lundi dernier, ces opérations relèvent d'un programme de rapatriement de 5.926 ressortissants algériens bloqués dans plusieurs pays étrangers.

Amine B.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le ministère du Commerce annule les soldes pour l'été 2020

LE MINISTÈRE du Commerce a annoncé l'annulation des ventes en soldes pour l'été 2020, dans le cadre de la prévention de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a indiqué un communiqué du ministère.

«Le ministère du Commerce informe tous les opérateurs économiques et commerçants de l'annulation des ventes en soldes pour l'été 2020», selon le communiqué du ministère publié sur sa page Facebook.

Cette décision intervient en application des mesures prises par le gouvernement pour protéger la santé du consommateur et réduire le risque de propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, souligne le ministère.

Les soldes d'été sont organisées, généralement, du 21 juillet au 31 août pour offrir aux commerçants et opérateurs économiques la chance de relancer, voire de promouvoir leurs activités, et partant permettre au consommateur d'acquérir divers types de marchandises et de services à moindres coûts.

L'opération de vente au rabais ou soldes est régie par les dispositions du décret exécutif du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation de ventes en soldes, de ventes promotionnelles, de ventes en liquidation de stocks, de ventes en magasins d'usines et de ventes au déballage, et sur décision des services de wilaya compétents.

Face aux risques de propagation de la pandémie (Covid-19), la vente promotionnelle a été annulée pour cet été, sachant que le Gouvernement avait déjà pris plusieurs mesures dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus, en insistant sur l'impératif de respecter les mesures préventives.

A cet effet, les services du ministère du Commerce accompagnés de la force publique ont mené des opérations de contrôle de certains magasins et locaux commerciaux au niveau de plusieurs quartiers et marchés, et recouru à la fermeture immédiate des locaux commerciaux, au retrait du registre du commerce et à l'imposition de sanctions financières à l'encontre de tout contrevenant aux lois et règlements en vigueur. Il s'agit pour les commerçants de l'obligation de respecter les protocoles de prévention sanitaire, notamment le port obligatoire du masque de protection et la distanciation physique à l'intérieur des magasins.

M. B.

REPRISE DES OPÉRATIONS DE RAPATRIEMENT

Plus de 11 000 Algériens bloqués concernés

PAS MOINS de 11 083 algériens bloqués à l'étranger, depuis la fermeture des frontières et la suspension des liaisons aériennes et maritimes provoquée par la pandémie du coronavirus (covid-19), seront rapatriés à partir de cette semaine, a annoncé le ministère de l'intérieur.

Les autorités algériennes poursuivent l'opération de rapatriement des ressortissants algériens bloqués à l'étranger. Les avions d'Air Algérie et les bateaux de la compagnie Algérie Ferries seront mobilisés pour cette opération. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, le département de Abdelaziz Djerad a précisé que l'opération de rapatriement, entamée le 21 juillet 2020, se poursuivra jusqu'au 30 du même mois.

L'opération de rapatriement concernera 11 083 Algériens bloqués au niveau de 23 pays.

Le ministère de l'intérieur a souligné que tous les citoyens qui seront rapatriés, seront obligatoirement placés en quarantaine dans les 65 établissements hôteliers mobilisés à cet effet et répartis sur 20 wilayas.

Cette opération sera suivie par d'autres pour rapatrier le reste des ressortissants Algériens bloqués à l'étranger.

Selon la même source, cette opération qui a été engagée dès hier, privilégiera en premier lieu les familles bloquées, ainsi que les personnes ayant effectué les déplacements pour des soins et les étudiants à l'étranger. Les Services du Premier ministre assurent, à ce propos, que «nos représentations diplomatiques et consulaires seront mobilisées tous les jours de la semaine pour l'encadrement de cette opération et pour assister et aider les citoyens concernés jusqu'à leur retour au pays».

Il y a lieu de signaler que les citoyens inscrits pour le rapatriement seront avisés et contactés par les postes diplomatiques et consulaires par e-mail et par SMS. Il est à noter que depuis la fermeture des frontières, le mois de mars dernier, suite à la propagation de la pandémie du Covid-19, de milliers d'algériens sont restés bloqués à l'étranger aux quatre coins du monde, en dépit de plusieurs opérations de rapatriement par voie aérienne notamment.

Ces ressortissants algériens, dont la majorité vit dans des conditions difficiles, se sont retrouvés bloqués loin de leur pays et attendent impatiemment des nouvelles sur leur rapatriement.

Lynda Louifi

LA LOI SUR LES HYDROCARBURES COMME PRIORITÉ

VERS UNE RÉFORME PROFONDE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

Une démarche de réforme profonde est déjà mise en branle dans le secteur de l'Energie. Dans ce sens, une feuille de route est en cours d'élaboration dans le cadre de la relance économique du pays, dont l'une des priorités sera l'accélération de la mise en œuvre des textes d'application de la loi sur les hydrocarbures.



C'est ce qu'a affirmé avant-hier le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, précisant que cette tâche a été confiée à un groupe de travail, piloté par les représentants de son département ministériel, ainsi que des représentants de chaque organisme et entreprise relevant du secteur de l'Energie.

Lors d'une réunion présidée par le premier responsable du secteur, en présence d'autres cadres et du ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, M. Attar a fait savoir que cette feuille de route sera soumise au Gouvernement et comprendra des actions avec des délais précis. Un compte rendu mensuel de mise en œuvre sera, dans ce sillage, établi et transmis au Gouvernement. Elle consiste également à finaliser les textes d'application de la Loi sur les hydrocarbures.

«Sonatrach ne peut plus supporter à elle seule le poids en matière de développement, elle a besoin de partenariats. La loi de 2019 doit être mise en œuvre le plus tôt possible», a estimé le ministre. Aussi, il s'agit de la relance, explique-t-il, des travaux d'exploration, du développement des gisements découverts, de la valorisation des ressources en termes de taux de récupération et du recentrage des activités de Sonatrach sur ses métiers de base. Dans cette logique, la Société de production et de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz devra également externaliser plusieurs de ses activités, ajoute M. Attar.

De plus, cette feuille de route prendra en considération les politiques d'intégration nationale et la numérisation. Si le premier responsable du secteur avait écarté récemment une éventuelle augmentation de la facture d'électricité et du gaz pour les «petits consommateurs», ce dernier évoque la possibilité d'une nouvelle politique tarifaire énergétique destinée aux grands consommateurs uniquement. Il a, dans ce contexte, souligné la priorité de poursuivre le raccordement électrique au profit de tout ce qui est créateur d'emploi et de richesse. «Cette feuille de route aura également à intégrer la restructuration du programme de développement de l'énergie pour donner une place plus conséquente à l'énergie renouvelable», renchérit le ministre. Il est question en outre de trouver un modèle de partenariat avec le ministère des Ressources en Eau dans le cadre des projets de dessalement.

Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, M. Chitour a souligné une nécessité apparente de «moraliser» la consommation en matière d'énergie dans le cadre de la transition énergétique. «Nous gaspillons énormément, c'est la responsabilité de tous les départements ministériels et la responsabilité de la société», a-t-il estimé, notant la nécessité d'un travail pédagogique dans ce sens. Selon M. Chitour, «il ne s'agit pas de rationner mais de rationnaliser la consommation d'énergie pour lutter contre la surconsommation, notamment en ce qui concerne le carburant». Il a en outre plaidé pour «une justice énergétique et une justice dans la répartition de l'eau».Et d'alerter dans ce sens «Nous sommes en stress hydrique. Il va falloir épargner l'eau».

Par ailleurs, M. Chitour a fait savoir qu'une feuille de route traitant de l'économie d'énergie sera transmise à chaque département ministériel, avec comme principaux secteurs visés, le transport, le tertiaire et l'habitat.

Pour rappel, la démarche de réforme du secteur de l'Energie intervient suite aux multiples réunions faites récemment en Conseil des ministres, suivies d'une rencontre tenue samedi passé entre le Gouvernement et les partenaires socio-économiques. Elles visent à débattre la relance du cycle économique et à faire le point sur les incidences engendrées par la pandémie du Covid-19 sur les différents secteurs économiques. L'accent a été mis sur, entre autres points, les modes de gestion des grandes entreprises, à l'instar de Sonatrach, pour les remettre debout par une approche basée sur «une rupture totale» avec les anciennes pratiques.

Aziza Mehdi

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE ET SES CONTRAINTES

Abondance dans la production agricole

LE SECTEUR de l'agriculture fait exception. Malgré la crise sanitaire, la pandémie n'a pas eu un impact négatif sur la production agricole qui est «abondante». L'affirmation vient de la tutelle qui rassure sur la disponibilité des produits agricoles sur le marché tout au long de l'année, mais surtout durant la fête de l'Aïd El Adha, qui sera célébrée le vendredi prochain.

«Il y a une abondance des fruits et légumes de saison qui nous permet d'assurer l'approvisionnement du marché tout au long de l'année et de nous éviter des pénuries durant la fête de l'Aïd El Adha». C'est ce qu'a affirmé le directeur de la Régulation et du développement de la production agricole (DRDPA), Messaoud Bendridi.

Dans sa déclaration, Bendridi a mis en avant le travail «acharné» des agriculteurs qui ont relevé le défi de la production, en continuant de travailler au niveau de leurs exploitations agricoles pendant cette période de crise sanitaire. Plusieurs spécialistes ont interpellé, rappelons-le, les autorités sur la nécessité d'accorder des autorisations de circuler et de déplacement pour tous les acteurs du secteur de l'agriculture durant la période de confinement, pour garantir l'approvisionnement du marché. Objectif, éviter une pénurie de ces produits.

Selon Bendridi, la cadence de la production ne s'est pas effrénée pendant toute cette période de crise sanitaire. Il cite les efforts accomplis dans la culture saisonnière de la pomme de terre où 42.000 hectares ont été arrachés sur une superficie globale de 70.000 hectares.

«Les quantités cumulées à ce jour avoisinent les 15 millions de quintaux», a-t-il précisé, affirmant que la récolte se poursuivra jusqu'au mois de novembre prochain. Ce qui permettra, estime-t-il, d'alimenter les stocks pour les périodes de soudure.

S'agissant de la filière tomate, le responsable du ministère a indiqué que les surfaces cultivées sont de 12.000 hectares, dont 1.800 hectares de surfaces récoltées, permettant une production de 700.000 quintaux.

La production de l'ail et de l'oignon connaissent la même tendance haussière, avec des quantités respectives de 2,2 millions de quintaux et 16 millions de quintaux, a-t-il affirmé. Quant aux fruits, la production globale estimée à ce jour est de 2,2 millions de quintaux, a fait savoir également le même responsable.

Les productions d'origine animale ne sont pas en reste, avec la disponibilité de 70.000 tonnes de viande rouge durant le mois de juillet et 36.000 tonnes de viande blanche. Le directeur de la Régulation et du développement de la production agricole s'est félicité des mesures prises à temps par les pouvoirs publics, juste après le début du confinement sanitaire qui ont évité, a-t-il mentionné, au secteur de subir des pertes liées au Covid-19.

Parmi ces mesures, il a évoqué notamment les autorisations octroyées aux agriculteurs et aux éleveurs par les autorités locales, sur instruction du premier ministère, afin de leur permettre de poursuivre leurs activités au niveau des champs et exploitations. «Les autorités ont également accordé des autorisations aux commerces des produits phytosanitaires, des intrants et des produits vétérinaires de reprendre leur activité, ce qui a permis aux professionnels du secteur de traiter les fléaux agricoles et les maladies phytosanitaires à temps et d'éviter ainsi des pertes», a-t-il fait valoir.

Cependant, malgré la disponibilité annoncée des produits agricoles, les prix de certains produits restent élevés et une augmentation de ces prix n'est pas à écarter les jours à venir, soit à l'approche de l'Aïd.

Lilia Ait Akli

58e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

Tebboune rend hommage à la DGSN

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a rendu un hommage à la Police algérienne qui célèbre le 58e anniversaire de la fondation de la DGSN.

Dans un long message, le premier magistrat du pays, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a félicité le Directeur général de la Sureté nationale, Khelifa Ounissi, et travers lui l'ensemble du personnel de la DGSN à l'occasion de son 58e anniversaire de sa fondation.
Affirmant avec fierté du haut niveau atteint aujourd'hui par la Police algérienne en matière du professionnalisme, d'expertise et d'expérience, tout en louant un vibrant hommage aux troupes de la DGSN (hommes et femmes), le Président de la République a souligné que «Ses hommes et ses femmes, officiers de tous les grades, agents et assimilés, peuvent s'enorgueillir des acquis qui font aujourd'hui la performance de la police algérienne, devenue un exemple en matière de professionnalisme et dont l'expérience et l'expertise sont reconnues dans notre espace régional et dans le monde».
Aussi, le message du premier Magistrat du pays a rappelé que ce grand acquis auquel la Police algérienne est parvenu, a été précédé par de lourds sacrifices de ses enfants.



«La police algérienne a atteint cette place honorable grâce aux lourds sacrifices et aux efforts dévoués consentis par ses enfants», a-t-il ajouté, mettant en avant «l'expérience cumulée durant des années, renforcée et consolidée sur le terrain par la compétence de ses cadres et l'enthousiasme des jeunes qui rejoignent ses rangs, fiers de porter son uniforme officiel et de représenter son engagement national et sa discipline professionnelle», dira le Président de la République dans son message. «C'est une opportunité pour se recueillir, avec respect et reconnaissance, à la mémoire de ceux qui ont payé de leur vie le prix du devoir national et pour rendre hommage à ceux qui, après des années de service, se retrouvent aujourd'hui à la retraite, une retraite bien méritée», dira le Président de la République.
Evoquant le travail accompli sur le terrain par les agents de Police, notamment en ces temps de Covid-19, Tebboune estime qu' «en rendant hommage, à cette occasion, aux femmes et hommes qui veillent, jour et nuit, à la sécurité des personnes et des biens, nous nous félicitons de l'efficacité et du professionnalisme dont ils font preuve sur le terrain pour l'application des lois de la République et la préservation de l'ordre public au service du bien-être et de la quiétude des citoyennes et citoyens».
En outre, le Président Tebboune a tenu à exprimer son soutien aux éléments de la Police nationale affirmant «en cette conjoncture où l'Algérie fait face à l'épidémie du nouveau coronavirus (Covid-19), je leur apporte mon soutien dans les efforts qu'ils s'attèlent à déployer et dont nous mesurons la pénibilité».
Le Président de la République a souligné, également, que «les missions qui incombent au corps de la Police nationale impliquent de notre part, en plus de la considération et de la reconnaissance, de veiller constamment à garantir le climat propice et les motivations favorisant sa promotion et la consolidation de ses capacités sur le terrain».
«Les pouvoirs publics sont tenus de fournir l'appui et l'encouragement nécessaires à notre police nationale pour davantage d'efficacité et de professionnalisme afin d'être en phase avec son époque pour lutter contre la criminalité et autres fléaux et instaurer un climat de sérénité et de sécurité au sein de la société», a-t-il assuré.
De son côté, le chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée Saïd Chengriha, avait rendu hommage aux efforts consentis durant des années par le personnel de la police nationale dans la préservation de la sécurité du pays.

Sofiane Abi

ANCIEN MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DG DE LA RADIO

Bechichi s'est éteint à 93 ans

LE MOUDJAHID et ancien ministre de la Communication, Lamine Bechichi, est décédé jeudi à l'âge de 93 ans. Natif de Sedrata, dans la wilaya de Souk-Ahras, le 19 décembre 1927, le défunt était connu notamment à la fois comme compositeur musical, écrivain, homme politique et ministre de la Communication du temps de l'ancien président de la République Liamine Zeroual. Apres l'indépendance, il a été nommé directeur général de la Radio et Télévision algérienne (RTA). Il a été par la suite, entre 1991 et 1995, directeur général de la Radio nationale.
Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid Lamine Bechichi, affirmant que le défunt inspirait respect et reconnaissance «pour les qualités et mérites de moudjahidine et d'hommes de lettre qu'il réunissait». «Nous perdons un des plus grands penseurs et hommes de culture de notre pays. Moudjahid, journaliste, intellectuel et artiste engagé, feu Lamine Bechichi était connu, lors de la Révolution bénie, parmi l'élite de la résistance pour son trait de plume et son style, d'abord dans le journal *la Résistance Algérienne*, puis à *El Moudjahid* ou encore à la radio *La voix d'Algérie*», lit-on dans le message du Président Tebboune.
«Le défunt inspirait respect et reconnaissance pour les qualités et mérites de moudjahidine et d'hommes de lettre qu'il réunissait. Il était honoré partout où il se rendait et dans toutes les festivités culturelles et artistiques auxquelles il assiste, tant en Algérie qu'à l'étranger, il portait avec fierté et avec un esprit d'intellectuel authentique et artiste créateur ce que recèle notre pays comme profondeur, diversité et richesse culturelle», a-t-il ajouté.
Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a adressé également un message de condoléances à la famille du moudjahid, dans lequel il a présenté ses sincères condoléances et exprimé ses profonds sentiments de compassion. Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a présenté également ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion et de sympathie à la famille de Lamine Bechichi.

S. O. B.

CRISE LIBYENNE

Le MDN dément des propos attribués à Saïd Chanegriha

LE MINISTÈRE de la Défense nationale (MDN) a démenti avant-hier «formellement» des «allégations fallacieuses et infondées» propagées à travers les réseaux sociaux, attribuées au Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), à propos des évolutions récentes de la situation en Libye. «Certains comptes et pages ont propagé, via les réseaux sociaux, des allégations fallacieuses et infondées, qu'ils attribuent à Monsieur le Général de Corps d'Armée, Chef d'Etat-major de l'ANP, à propos des évolutions récentes de la situation en Libye», indique le MDN dans un communiqué.
«Le MDN dément formellement ces rumeurs et affirme que ces propos mensongers, qui visent à semer le trouble et la discorde et à orienter l'opinion publique vers un alignement sur des agendas douteux, ne servent pas l'objectif louable et la position immuable que l'Algérie a toujours veillé à honorer envers l'Etat Libyen frère. Une position qui a été soulignée, à maintes occasions, par Monsieur le Président de la République, affirmant que l'Algérie est de tout temps à équidistance des parties libyennes en conflit, et privilégie un dialogue constructif inter-libyen qui aboutira à une solution politique durable, à même de garantir la stabilité et la prospérité au peuple libyen frère», ajoute la même source. Le MDN souligne également que «le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale est l'unique autorité constitutionnellement habilitée à statuer officiellement sur les positions de la République algérienne démocratique et populaire quant aux questions internationales et régionales sensibles», conclut le communiqué.

M. D.

ALGÉRIEN MORT APRÈS UNE ARRESTATION EN BELGIQUE

Le MAE exige à ce que toute la lumière soit faite

LE MINISTÈRE des Affaires étrangères a réagi au décès du ressortissant algérien après son interpellation par la police dans la ville d'Anvers en Belgique, exigeant que toute la lumière soit faite sur l'affaire de la mort de Kadri Abderrahmane Ridha dit Akram.
«Le dossier de la mort du ressortissant algérien Kadri Abderrahmane Ridha dit Akram, à Anvers en Belgique, en date du 19 juillet 2020, dans des conditions qui restent à élucider et qui a suscité l'émotion et la compassion des Algériens aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, est suivi à l'évidence de près par les hautes autorités dans notre pays», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué publié avant-hier. «Nos représentations diplomatique et consulaire à Bruxelles se sont mises en contact avec la famille du défunt et les autorités administratives, policières et judiciaires du Royaume de Belgique, dès qu'elles ont eu connaissance de cette triste nouvelle. Notre Ambassade ainsi que notre Consulat Général à Bruxelles sont instruits à l'effet d'apporter toute l'aide et l'assistance nécessaires à la famille du défunt et de l'accompagner dans cette dure épreuve», poursuit le MAE, soulignant que «l'Algérie exige et veille à ce que toute la lumière soit faite sur cette affaire et que toutes les zones d'ombre soient levées». «Le ministère des Affaires étrangères tient à présenter ses condoléances les plus attristées aux membres de la famille du défunt», a conclu le communiqué.
Pour sa part l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani s'est montré prudent sur les circonstances du décès du ressortissant algérien, tout en demandant que toute la lumière soit faite sur ce drame «qui a fortement ému les membres de notre communauté et bien au-delà».
«Pour le moment, il est difficile de se prononcer sur l'intervention des agents de police ainsi que sur les conditions exactes dans lesquelles s'est déroulée l'arrestation de notre jeune compatriote Akram», a-t-il dit. «Des contacts sont en cours avec le ministère public pour obtenir les premières informations officielles à ce sujet», a-t-il ajouté, estimant que «certains éléments doivent être clarifiés le plus tôt possible». Pour rappel, le 19 juillet, dans le quartier de la gare centrale d'Anvers, la police belge a procédé à l'arrestation d'Akram. Des vidéos montrant l'interpellation ont été partagées sur les réseaux sociaux, rappellent inévitablement la mort de George Floyd. Sur les images de son arrestation filmée par des témoins, on voit Akram menotté et allongé ventre au sol, maintenu par deux policiers. Selon un client du café devant lequel s'est produit l'incident, l'agent s'est agenouillé sur son dos, une technique d'interpellation controversée, durant «au moins 10 minutes». La justice belge a ouvert une enquête et la police a nié tout usage disproportionné de la force par ses éléments lors de l'interpellation. «En raison des circonstances sur place, les services de police ont été contraints de menotter un homme de 29 ans. À un certain moment, l'homme a subi un malaise et les services d'urgence ont été prévenus. L'homme a été emmené dans un état critique à l'hôpital où il est mort la nuit dernière», explique la police de la ville dans un communiqué.

Nassim Mecheri

TENSIONS SINO-AMÉRICAINES

La Chine réplique à Washington en fermant un consulat américain

C'est une escalade sans précédent. La Chine a ordonné hier vendredi la fermeture d'un consulat américain, répliquant aux Etats-Unis trois jours après la décision de Washington de fermer le consulat de Chine à Houston, sur fond d'accusations d'espionnage.

Les Américains vont devoir fermer leur représentation diplomatique dans la grande ville de Chengdu (sud-ouest), a annoncé le ministère chinois des Affaires étrangères, dernier avatar d'une escalade aux allures de guerre froide entre les deux géants du Pacifique. Cette décision constitue « une réponse légitime et nécessaire aux mesures déraisonnables des Etats-Unis », a souligné dans un communiqué le ministère.

Pékin appelle Washington « à créer les conditions nécessaires pour que les relations bilatérales retournent à la normale »

La diplomatie chinoise n'a pas précisé dans quel délai le consulat devrait fermer ses portes. Dans le cas de Houston, l'administration Trump n'a donné que 72 heures aux diplomates chinois pour plier bagage. « La situation présente des relations sino-américaines ne correspond pas aux souhaits de la Chine et les Etats-Unis en sont entièrement responsables », a dénoncé Pékin, appelant Washington à « créer les conditions nécessaires pour que les relations bilatérales retournent à la normale ».

Pékin avait d'ores et déjà annoncé des représailles contre la fermeture de son consulat dans la grande ville du Texas (sud) si Washington ne revenait pas sur sa décision. Outre son ambassade à Washington, la Chine dispose de cinq consulats aux Etats-Unis en comptant Houston. Et les Etats-Unis comptent six consulats en Chine continentale (Pékin, Canton, Shanghai, Shenyang, Chengdu, Wuhan) ainsi qu'un à Hong Kong.

Des tensions alimentées par des différends commerciaux et la crise du Covid-19

La tension sino-américaine, déjà alimentée par les différends commerciaux et les accusations mutuelles sur l'origine du Covid-19, est montée d'un cran ces dernières semaines avec l'imposition par Pékin d'une loi sur la sécurité nationale à Hong Kong. Washington a dénoncé une loi qui détruit l'autonomie de l'ancienne colonie britannique et a pris des mesures de représailles économiques contre la région autonome chinoise. Pékin a dénoncé une ingérence dans ses affaires intérieures.



Les deux pays ont pris en outre des sanctions réciproques au sujet du Xinjiang, les Etats-Unis accusant Pékin de se livrer à des violations des droits de l'Homme à l'encontre de l'ethnie musulmane ouïghoure dans cette vaste région du nord-ouest de la Chine.

R. I.

ÉTATS-UNIS

A 100 jours de l'élection, Trump face au spectre de la défaite

ENFERRÉ dans la nostalgie de la victoire de 2016, critiqué jusque dans son camp pour sa réaction brouillonne face au Covid-19, Donald Trump, en quête d'un second mandat, est dans une mauvaise passe. Il ne reste plus que 100 jours au tempétueux président américain pour inverser la tendance.

L'élection présidentielle du 3 novembre s'annonce extraordinairement tendue dans une Amérique divisée, inquiète, traversée de secousses, et fragilisée par la pandémie qui y a fait plus de 140.000 morts. Le milliardaire républicain, à la traîne dans tous les sondages, redoute une humiliante défaite qui ferait de lui le premier président d'un seul mandat depuis plus d'un quart de siècle.

La pandémie a considérablement affaibli le locataire de la Maison Blanche, mal à l'aise dans l'exercice de la gestion de crise. Elle a été pour lui une occasion ratée : celle de se poser en capitaine de navire fiable par gros temps. Selon un sondage ABC news, deux tiers des Américains désapprouvent sa réponse face au coronavirus.

« Je ne suis pas en train de perdre, les sondages sont bidon » : derrière les formules-choc, Donald Trump, conscient que l'échéance de novembre se présente mal, cherche les ajustements. Il a changé de directeur de campagne et a effectué, en début de semaine, un virage – tardif – sur le Covid-19, reconnaissant, après des semaines de déni, que la situation allait « empirer avant de s'améliorer ».

« Donner l'exemple est très important », a-t-il affirmé jeudi soir, annonçant l'annulation de la grande convention républicaine ouverte au public prévue à Jacksonville en Floride. Le ton est désormais plus présidentiel. S'y tiendra-t-il ? Si l'on se fie aux quelque 1.300 jours qu'il vient de passer à la Maison Blanche, il est permis d'en douter.

Les chiffres ne sont, pour le moment, pas rassurants pour l'ancien homme d'affaires de New York. Selon la moyenne des sondages nationaux établie par le site RealClearPolitics, Joe Biden a, depuis plus de six semaines, une avance sur Donald Trump de 8 à 10 points de pourcentage.

Au Texas, Etat dans lequel aucun démocrate ne s'est imposé depuis Jimmy Carter en 1976 et où Donald Trump l'a largement emporté en 2016, les deux candidats sont au coude-à-coude. Or avec ses 38 grands électeurs, cet Etat du sud pèsera très lourd à l'heure du décompte.

Autre difficulté pour Donald Trump : il peine à articuler son projet, et une vision, pour les quatre années à venir. Il s'appuie, pour l'heure, sur une formule « La loi et l'ordre », et promet la fermeté face à des pics de violence dans plusieurs grandes villes américaines. Ses détracteurs l'accusent d'essayer de détourner l'attention. Et rappellent qu'à l'approche de chaque échéance électorale – présidentielle en 2016, mi-mandat en 2018, Donald Trump a joué la même carte.

Aux incertitudes sur une campagne en tous points hors-norme, s'ajoutent celles sur le déroulement du scrutin. Depuis plusieurs semaines, Donald Trump martèle, sans preuves, que le vote par correspondance, appelé à prendre une place plus importante cette année en raison du Covid-19, pourrait engendrer une fraude massive. S'engage-t-il à accepter le résultat des élections ? Interrogé dimanche sur Fox News sur ce thème, il est resté évasif. « Je verrai », a-t-il simplement répondu…

R. I.

IRAN

Confusion et crainte après l'annonce par Rohani de millions de cas

LA RÉCENTE révélation par le président iranien, Hassan Rohani, que le coronavirus avait probablement contaminé 25 millions d'Iraniens, bien plus que le bilan officiel, a suscité perplexité et inquiétudes. Elle est intervenue exactement cinq mois après l'annonce des premiers cas dans le pays : deux décès dans la ville sainte chiite de Qom.

«Notre estimation est que, jusqu'à maintenant, 25 millions d'Iraniens ont été infectés par ce virus », a indiqué Hassan Rohani samedi devant le Comité national de lutte contre la pandémie, se référant à un rapport du ministère de la Santé. Et il a prévenu que « 30 à 35 millions » de personnes supplémentaires risquaient de le contracter, laissant entendre que les autorités espéraient que « l'immunité collective » permettrait de bloquer le virus dans le pays le plus affecté du Moyen-Orient.

DES VERSIONS DIFFÉRENTES

Le bilan établi jeudi à partir de sources officielles faisait état de plus de 15,25 millions de cas dans le monde entier.

Au moment de la déclaration de Hassan Rohani, le ministère iranien de la Santé recensait officiellement un peu plus de 270.000 cas parmi les plus de 80 millions d'habitants.

L'Iran a enregistré mardi un nouveau record de décès quotidiens (+229). Il déplorait jeudi 15.074 morts, pour 284.034 cas recensés. Hassan Rohani n'est pas revenu sur le sujet.

Mais une kyrielle de responsables ont donné leur version, certains considérant que le chiffre de 25 millions ne représentait pas des cas d'infection mais des personnes ayant développé une immunité après avoir été « exposées » au virus. Selon le vice-ministre de la Santé, Réza Malekzadeh, les estimations mentionnées par Hassan Rohani s'appuyaient sur une étude de mars portant sur « environ 10.000 personnes dans 13-14 provinces ».

UNE IMMUNITÉ COLLECTIVE ?

« Il a depuis été démontré que l'immunité de ces personnes était stable, ce qui signifie qu'elles sont comme des gens ayant été vaccinés », a relevé lundi Réza Malekzadeh auprès de l'agence officielle Irna. Aliréza Raïsi, également vice-ministre de la Santé, a indiqué mardi que ce nombre de 25 millions provenait de tests sérologiques permettant de détecter d'éventuels anticorps, marqueurs d'une exposition à un coronavirus.

« De nombreuses études ont été réalisées sur le Covid-19 et les 25 millions émanent d'une telle étude et ne devraient pas être considérés comme autre chose que cela », a-t-il martelé.

Opter pour l'immunité collective « ne fait en aucune façon partie de la politique (iranienne) et les pays qui l'ont fait ont fini par le regretter », a relevé Aliréza Raïsi. « Il n'y aura pas d'immunité tant que nous n'aurons pas de vaccin ».

Pour la spécialiste en épidémiologie moléculaire de l'université de Bâle Emma Hodcroft, un tel niveau peut être significatif car il est considérablement plus élevé qu'ailleurs. « Un taux de séropositivité de 30 % dans un pays, d'après les chiffres donnés, serait de très très loin le plus élevé de tous les pays », a-t-elle indiqué, soulignant qu'un tel taux n'avait été constaté que dans des zones très touchées comme New York ayant une population moindre et plus dense que l'Iran. Il est risqué, selon elle, d'extrapoler les résultats de tests sérologiques à une population entière surtout s'ils proviennent d'une zone très affectée.

HANDBALL / CHAMPIONNAT DU MONDE 2021 : TIRAGE AU SORT LE 5 SEPTEMBRE

LE TIRAGE au sort des groupes du tour préliminaire du Championnat du monde masculin Egypte-2021 sera effectué le 5 septembre prochain, a annoncé la Fédération internationale de handball (IHF).En prévision de ce tirage, l'instance internationale a désigné les quatre pots. La sélection algérienne, 3e du dernier Championnat d'Afrique, est logée dans le pot 2. Le tournoi, qui regroupera pour la première fois 32 équipes, se déroulera en Egypte du 13 au 31 janvier 2021.Les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre groupes de six équipes. Les deux meilleures sélections de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.
Les sites de la compétition sont : Alexandrie, Le Caire, Gizeh et la Nouvelle capitale.

COMPOSITION DES QUATRE POTS :
Pot 1: Danemark, Espagne, Croatie, Norvège, Slovénie, Allemagne, Portugal, Suède
Pot 2: Egypte, Argentine, Autriche, Hongrie, Tunisie, Algérie, Qatar, Biélorussie
Pot 3: Islande, Brésil, Uruguay, République tchèque, France, Corée du Sud, Japon, Bahreïn
Pot 4: Angola, Cap-Vert, Maroc, Amérique du Sud 4, RD Congo, Amérique du Nord 1, Russie.

HALTÉROPHILIE : REPORT DES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE CADETS/JUNIORS À DÉCEMBRE PROCHAIN

LA FÉDÉRATION internationale d'haltérophilie (IWF) a annoncé sur son site officiel, le report de plusieurs compétitions dont les Championnats d'Afrique Cadets et juniors (garçons et filles), au mois de décembre 2020, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19). « Initialement programmés du 10 au 16 septembre prochain au Kenya, les Championnats d'Afrique cadets et juniors (garçons et filles), ont été reportés du 5 au 11 décembre 2020 dans le même pays, après plusieurs consultations avec le Comité d'organisation «, a expliqué l'instance internationale qui avait, auparavant, annulé de nombreux événements et reporté d'autres, au cours de la première partie de l'année 2020.

ATHLÉTISME/ LIGUE DE DIAMANT (CORONAVIRUS) : LA RÉUNION DE GATESHEAD FINALEMENT ANNULÉE

LA RÉUNION de Gateshead (Grande-Bretagne), entrant dans le cadre de Ligue de Diamant d'athlétisme, prévu le 16 août et reprogrammé le 12 septembre, est finalement annulée, en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Dans son communiqué, la fédération britannique se dit «très triste» et explique que «le temps nous a finalement vaincus pour garantir que tous les athlètes puissent concourir de manière sûre et à leur maximum dans des installations de classe mondiale». C'est le cinquième meeting estampillé Ligue de Diamant à être annulé après ceux de Londres, Rabat, Paris et Eugene. Le premier rendez-vous du circuit est fixé le 14 août à Monaco. Avant l'annulation de la réunion Gateshead, les organisateurs des meetings de Paris (France) et d'Eugene (Etats-Unis), avaient annoncé le 26 juin dernier qu'ils renonçaient à leur organisation, en raison de la pandémie du Covid-19.

Fédération Algérienne de Cyclisme : Reprise des entraînements fin août à Tikjda

La reprise des entraînements est prévue à la fin du mois d'août au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira) pour les athlètes des équipes nationales susceptibles de se qualifier aux Jeux olympiques-2020 (JO-2020) de Tokyo, a annoncé jeudi le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheïreddine Barbari.



«En coordination avec la Direction technique nationale (DTN), nous avons programmé un stage de préparation du 27 août au 5 septembre à Tikjda, en présence de huit cyclistes dont Azzedine Lagab, déjà qualifié aux JO de Tokyo et Youcef Reguigui qui occupe actuellement la première place au classement de l'Africa Tour», a déclaré Barbari lors d'une conférence de presse animée au siège de la FAC à Alger. Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait autorisé le 9 juillet dernier, les athlètes algériens «qualifiés et qualifiables» pour les JO et Jeux Paralympiques, reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus, à reprendre les entraînements «avec le strict respect des mesures de protection». Face à la propagation du coronavirus, plusieurs fédérations dont la boxe, le basket ou la natation, ont été contraintes de mettre fin à la saison sportive «vu le caractère imprévisible de l'évolution de la situation épidémiologique», mais au niveau de la FAC, rien n'a été décidé pour le moment. «Nous avons transmis au MJS un protocole sanitaire relatif aux compétitions, notamment les finales de la Coupe d'Algérie et le Championnat d'Algérie. Nous comptons aller au terme de la saison sportive, mais cela est tributaire de l'évolution de la situation sanitaire au pays. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise quant à l'arrêt ou non des compétitions nationales», a-t-il précisé. La conférence de presse a été l'occasion pour l'instance fédérale de présenter le maillot officiel des équipes nationales en vue des prochaines échéances, en présence de Youcef Reguigui, sociétaire de l'équipe malaisienne Tetengganu. Revenant aux Championnats d'Afrique de vélo tout-terrain (VTT), prévus du 1er au 4 novembre à Batna et à la 3e édition de la Coupe d'Afrique sur route, programmée du 7 au 14 octobre à Oran, le président de la FAC a laissé entendre qu'ils pouvaient être reportés en raison de la pandémie. «L'Union cycliste internationale (UCI) nous a invités à prendre la décision de reporter ou non une compétition un mois au minimum avant sa tenue. L'organisation de ces deux compétitions reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire sur le continent africain», a précisé Barbari. Concernant le Tour d'Algérie cycliste, dont l'édition 2020, prévue entre Alger et Oran a été annulée en raison de la pandémie, le président de la FAC a exprimé son souhait de conclure une convention avec une société d'organisation répondant au cahier de charges qui sera finalisé pour l'édition de l'année prochaine. A noter que la Fédération algérienne de cyclisme a convoqué ses athlètes pour la remise des primes de résultats réalisés sur le plan international lors de l'année sportive 2019.

WA Tlemcen : L'entraineur Azziz Abbés demande à être fixé sur son avenir

L'ENTRAINEUR du WA Tlemcen, Aziz Abbes, a estimé jeudi que l'ambiguïté qui continue d'entourer l'avenir des compétitions footballistiques en Algérie met les techniciens et les joueurs en particulier dans l'expectative. «En pareille période de l'intersaison, chacun de nous était fixé sur son sort. Ce n'est pas le cas cette fois-ci, et cette situation d'attente est en train de peser lourd sur le plan moral», a indiqué le coach du WAT à l'APS. Les autorités sportives avaient décidé, à la mi-mars dernier, de suspendre toutes les compétitions dans une mesure préventive contre la propagation de la pandémie de coronavirus qui secoue le monde entier. Depuis, le suspense plane toujours quant à une reprise ou non des championnats. «Au fil du temps, tout le monde commençait à se rendre compte qu'il était pratiquement impossible de reprendre la compétition, au moment où la crise sanitaire ne faisait que s'amplifier. Les autorités concernées auraient dû alors y mettre un terme définitif, pour que chacun de nous puisse songer à la suite de son parcours», a encore dit le natif de Bordj Bou Arréridj. Evidemment, le coach souhaite que la consultation écrite que vient d'engager la Fédération algérienne de football (FAF), auprès des membres de l'assemblée générale de cette instance pour décider sur sort à réserver aux différents championnats, soit à l'avantage de son équipe, troisième au classement de la Ligue 2 au moment de l'arrêt des épreuve. «Notre position nous donne pleinement le droit d'accéder en Ligue 1, étant donné qu'il était question dès le départ pour que les quatre premiers de la Ligue deux rejoignent l'élite», a encore insisté Aziz Abbes, l'architecte de la montée historique du NC Magra en Ligue 1 l'an dernier. Il s'est dit, en outre, prêt à poursuivre l'aventure avec le WAT, surtout après avoir noté un certain intérêt de la part de la direction du club pour lui prolonger son contrat, «mais je préfère connaitre la décision finale de la FAF concernant l'avenir du championnat pour prendre une décision finale», a-t-il précisé. Par ailleurs, la direction des «Zianides», secouée par une crise financière aigue depuis le début de cet exercice, vient d'écoper d'une amende infligée par la Ligue de football professionnel de l'ordre de 690.000 DA «pour dépôt hors délais de son dossier d'engagement au titre de l'exercice 2019-2020», un casse-tête supplémentaire pour un club qui peine pour tenir ses engagements envers ses joueurs.

Foot/Saison 2019-20 : Pour la JS Saoura, la consultation écrite est une "manipulation» et du «populisme»

LA JS SAOURA a considéré jeudi que la consultation écrite des membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) sur le sort des championnats nationaux 2019-2020, suspendus en raison de la pandémie de coronavirus, est une «manipulation» et du «populisme». «La direction de la JS Saoura considère que cette consultation écrite est une manipulation et du populisme, visant à préparer les prochaines élections de la FAF, sans tenir compte de la situation sanitaire générale du pays», induite par la pandémie de coronavirus (Covid-19), a écrit le pensionnaire de la Ligue 1 sur sa page Facebook. Le club du Sud-Ouest du pays a joint à son communiqué, une photo du formulaire de la consultation écrite que l'homme fort de la JSS, Mohamed Zerouati, a refusé de remplir, tout en le signant, avec le cachet du club. Sur le formulaire, en bas, est écrit au stylo que «la consultation écrite est synonyme de manipulation et populisme pour faire plaisir à des intérêts particuliers en prévision des élections de la FAF». Cette dernière a lancé mardi une consultation écrite auprès des membres de l'assemblée générale pour se prononcer sur l'issue de la saison sportive 2019-2020.Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation. La FAF a fait savoir aux membres qu'ils auront jusqu'au 26 juillet à minuit pour envoyer leurs réponses.

MC Alger/ Le projet du centre d'entraînement bientôt lancé

Le MC Alger aura enfin son centre d'entrainement. La direction de ce club, qui s'apprête à fêter son 99ème anniversaire le 7 août prochain, vient d'annoncer avoir enfin réglé toutes les procédures administratives et financières d'usage pour l'acquisition finale d'une assiette de terrain d'une superficie de trois hectares sise dans la commune de Zeralda.



En effet, après de longues tergiversations, et d'autres obstacles auxquels ont fait face les dirigeants algérois, ces derniers, qui ont dû sollicité l'entraide du wali d'Alger pour surmonter tous ces obstacles, ont finalement réussi à tout régler et avoir par là même le feu vert pour démarrer les travaux de leur futur camp d'entrainement. La direction mouloudéenne entend aussi organiser une cérémonie symbolique à l'occasion de la pose de la première pierre du projet, laquelle cérémonie devrait avoir lieu le 7 août pour célébrer l'anniversaire du club. Selon nos informations, il sera question de bâtir, outre des terrains d'entrainement pour les catégories jeunes et l'équipe première, un bloc administratif qui servira de siège pour la direction du club, ainsi que d'autres équipements sportifs et médicale. C'est une entreprise filiale de Sonatrach, la firme pétrolière détenant la quasi-totalité des actions de la société sportive par actions du vieux club de la capitale, qui sera chargée par la réalisation du projet en question, indique-t-on de même source. Le futur centre d'entrainement des Vert et Rouge devrait être livré dans deux années. Sur un autre registre, la direction du club phare de la capitale a réussi à désamorcer la bombe des arriérés des salaires de ses joueurs en parvenant à leur attribuer, avant-hier, deux mensualités chacun. Cette opération a été rendue possible grâce notamment au déblocage par Sonatrach de la deuxième tranche du budget alloué au club et estimée à 20 milliards de centimes. Du coup, le président du MCA, Abdelnacer Almas, dont la crédibilité était jusque-là en jeu, a évité à son club des problèmes inutiles, puisque certains joueurs, las d'attendre leur dû, avaient menacé de saisir la chambre nationale du règlement des litiges (CNLR) relevant de la FAF. Mais en payant ses protégés, Almas aura ainsi écarté le danger d'une éventuel saignée au sein de son effectif qui se profilait à l'horizon.

FAF-CONSULTATION ÉCRITE : LE MCA OPTE POUR UNE SAISON BLANCHE

Le MC Alger, pensionnaire de la Ligue 1, a opté pour une saison blanche, en réponse à la consultation écrite initiée par la Fédération algérienne de football (FAF) auprès des membres de son assemblée générale, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie de Covid-19.»Pour le moment, nous n'avons pas encore reçu le formulaire. Mais notre position va vers une saison blanche et la nécessité de penser à l'avenir», a indiqué Abdenacer Almas, président du Conseil d'administration de la SSPA/Le Doyen, dans un entretien accordé à l'application officielle du club. «Suite à l'approbation du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et de la Fédération internationale de football (FIFA), la FAF a lancé mardi une consultation écrite auprès des membres de l'assemblée générale, acteurs principaux du football national, pour se prononcer sur l'issue de la saison sportive 2019-2020», précise l'instance fédérale. Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation. Toutefois, le premier responsable de la formation algéroise a souligné que «sa direction va défendre avec force les intérêts du club», dans le cas où elle jugera utile de le faire, par rapport à une éventuelle décision qui n'arrangera pas le MCA. La FAF a fait savoir aux membres qu'ils auront jusqu'au 26 juillet à minuit pour envoyer leurs réponses relatives à cette consultation écrite. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins.

Une équipe du CNMS entame ses visites d'inspection des sites d'entraînement des sportifs d'élite

UNE ÉQUIPE du Centre national de médecine du sport (CNMS) a entamé ses visites d'inspection de différents sites de regroupement et d'entraînement susceptibles d'accueillir des athlètes qualifiés ou sont en course pour se qualifier aux Jeux Olympiques et Paralympiques-2020 de Tokyo, a indiqué mercredi le centre. Cette équipe est composée de membres du Conseil médical et scientifique du CNMS. Il s'agit des docteurs Djamel Reggad, médecin directeur adjoint médical, Ilhem Izemrane, présidente du Conseil médical et scientifique, Manel Yahiaoui, chef d'unité et membre et Tarik Oughlis, spécialiste en médecine du sport.Les visites sont effectuées selon un calendrier établi au préalable. Lundi, le quatuor s'est rendu à l'Ecole régionale des sports nautiques et subaquatiques de Boukerdane (Tipasa), puis le lendemain à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques de Bordj El-Bahri (Alger) et au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira).Le reste du programme prévoit une visite d'inspection à la Base nautique du barrage de Béni Haroun (Mila) mercredi et une autre jeudi au Complexe sportif de Seraïdi (Annaba). Ces sorties sur le terrain ont pour objectif de «sécuriser la reprise des entraînements au profit (...) des athlètes qualifiés et qualifiables aux JO/Jeux Paralympiques», reportés à 2021 en raison du coronavirus, selon la page Facebook du CNMS. Elles entrent «dans le cadre de la mise en oeuvre du protocole sanitaire élaboré par le Conseil médical et scientifique du CNMS pour la lutte et la prévention contre la COVID-19, validé par le Conseil scientifique du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière». Par ailleurs, plusieurs athlètes algériens concernés par les JO (qualifiés ou qualifiables) ont effectué un contrôle médico-sportif au niveau du CNMS, suivi d'une sensibilisation aux mesures préventives contre la pandémie, à l'image du rameur Sid-ali Boudina, du nageur Abdellah Ardjoune et du décathlonien Larbi Bourrada. Pour rappel, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) avait autorisé le 9 juillet dernier, les athlètes algériens «qualifiés et qualifiables» pour les JO et Jeux Paralympiques, à reprendre les entraînements «avec le strict respect des mesures de protection». Il avait aussi chargé le CNMS de la mise en oeuvre du protocole sanitaire relatif aux athlètes suscités, en coordination avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de COVID-19.

PREMIER LEAGUE: MAHREZ NOMINÉ POUR LE PLUS BEAU BUT DE LA SAISON DE MANCHESTER CITY

DEUX BUTS de l'international algérien Riyad Mahrez font partie des huit réalisations nominées pour le titre de plus beau but de la saison de Manchester City, a annoncé jeudi le club de Premier League sur son site officiel. Les deux buts sélectionnés pour ce titre honorifique sont le superbe coup-franc face à Everton en septembre 2019 et le débordement sur l'aile droite, suivi d'un dribble et d'une frappe, contre Aston Villa en janvier 2020.Outre les deux réalisations de Mahrez, les fans de City peuvent également choisir parmi trois buts de l'international belge Kevin De Bruyne, ou encore des buts de Gabriel Jesus, David Silva et Sergio Agüero qui complètent la liste des nominés. Au cours de cette saison, les vice-champions d'Angleterre ont secoué les filets adverses 141 fois, toutes compétitions confondues. Aucune équipe n'a marqué plus que les partenaires de Mahrez en Premier League.Pour rappel, Mahrez avait été nominé la veille pour le titre de meilleur joueur de la saison de Manchester City. Le meilleur but de la saison de Manchester City sera élu par les supporters des «Cityzens» sur le site officiel du club.

LIGUE 1-JS KABYLIE : PROMOTION DE SIX JEUNES JOUEURS EN CATÉGORIE SÉNIORS

SIX JEUNES joueurs de la JS Kabylie ont été promus en catégorie séniors pour une durée de 5 ans, a annoncé, mercredi sur sa page officielle, la direction de ce club de football de ligue 1 . « Six jeunes pépites, trois joueurs U21 et trois autres U19 ont rejoint officiellement le club le plus titrés du pays.» a indiqué la JSK. Il s'agit de Larabi Mohamed Yacine, Cherifi Toufik et Ait Ouadjene Ibrahim (U21) et de Fillali Abdellaziz, Dilmi Malik et Outroune Bilal (U19), a précisé la même source « Convoités par des clubs de ligue 1, les six jeunes joueurs ont décidé d'opter pour la JSK. Ils ont paraphé chacun un contrat de 5 ans « a-t-on souligné. La cérémonie de présentation de ces joueurs à la presse aura lieu « dès la levée du confinement total de prévention contre la pandémie Covid-19».

MCA : BOULEMKHALI SIGNE SON PREMIER CONTRAT PRO

JEUNE DÉFENSEUR de 18 ans et international U20, Akram Boulemkhali a signé aujourd'hui son tout premier contrat professionnel avec la formation du Mouloudia Club d'Alger .En signant un contrat de 3 ans avec son club formateur, le jeune talent a préféré la stabilité au lieu de partir vers d'autres clubs qui voulaient le voir dans leur effectif .À souligner que le jeune joueur a été appelé en équipe première à plusieurs reprises mais sans faire aucune apparition .

ARABIE S. : CHAFAI REPREND LES ENTRAÎNEMENTS

LE DÉFENSEUR algérien de la formation saoudienne de Damac FC a repris cette semaine les entrainements avec son équipe. L'équipe saoudienne drivée par l'entraineur algérien, Noureddine Zekri se prépare en effet pour la reprise de l'exercice 2019/2020 du championnat saoudien aura lieu le 4 août prochain.

ORAN

Sorties dans les fermes pour contrôler le bétail proposé à la vente

L'INSPECTION vétérinaire d'Oran a entamé, des sorties à différentes fermes dans la wilaya pour contrôler le bétail exposé à la vente en prévision de l'Aid El Adha, a-t-on appris auprès de cette instance relevant de la direction des services agricoles (DSA).
Ces visites ciblent les fermes qui proposent des moutons pour le sacrifice de l'Aïd El Adha, dont chacune compte 200 à 400 têtes ovines, a souligné la responsable de l'Inspection vétérinaire. Lancée il y a deux semaines, cette opération a touché des éleveurs activant au niveau des dairas de Boutlélis, d'Es-Sénia et d'Oued Tlelat et se poursuit dans les autres dairas, à savoir Bethioua, Ain El Turck et Boutlélis, a fait savoir Nabila Bencheikh.
L'objectif de ces sorties est de s'assurer de visu l'état de santé des moutons destinés à la vente dont ceux acquis de zones steppiques à l'occasion de l'Aïd El Adha.
La cheffe de l'Inspection vétérinaire a certifié que le bétail à Oran se porte bien et ne présente aucune maladie, soulignant qu'une campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse et la rage pour les bovins a été entreprise et que le programme de prévention contre diverses zoonoses a continué même dans la conjoncture marquée par le confinement et les mesures préventives contre la propagation de la pandémie du coronavirus.
Les vétérinaires contrôlent également le fourrage et l'aliment du bétail dans ces sorties et sensibilisent les éleveurs sur l'importance des mesures de prévention contre Covid-19, notamment par le port du masque de protection, le respect de la distanciation et l'utilisation du gel alcoolique, selon la même source, qui conseille les parents à éviter d'être accompagnés d'enfants lors de l'achat des moutons et à respecter les gestes barrières et les règles d'hygiène et de santé.
Par ailleurs, elle a fait part de propositions faites aux autorités locales pour fixer des points de vente du mouton de l'Aïd El Adha, en attendant une réponse à ce sujet, déclarant que l'inspection vétérinaire n'a pas la possibilité de connaître et de contrôler tous les sites de vente clandestins.
A rappeler que le marché hebdomadaire de bestiaux d'El Kerma (est d'Oran) a été fermé par les autorités locales dans le cadre des mesures de prévention de la propagation du Covid-19.

R. R.

SÉTIF/AÏD EL ADHA

Le dilemme du rituel du sacrifice au temps du coronavirus

Jamais sans doute, la population à Setif n'aura été confrontée au dilemme consistant à égorger un mouton le jour de l'Aïd El Adha ou faire l'impasse sur ce rite, comme c'est le cas cette année où la wilaya, avec plus de 2.000 cas confirmés de Covid19 en cette fin de juillet, figure en pôle position en matière de contaminations.



Les avis des citoyens approchés par l'APS sont partagés et il est très difficile, à quelques jours de l'Aïd, de définir quelle tendance est dominante.
Chacun y va de son «inattaquable» argumentaire, rendant inconciliables, ou presque, les points de vue des uns et des autres.Mokdad B., la cinquantaine, soutient mordicus que tant que les boucheries sont ouvertes et écoulent normalement leur viande, «le sacrifice n'est pas plus dangereux que d'acheter un kg de côtelettes» et qu'il ne voit pas pourquoi il rendrait ses enfants «malheureux de regarder avec envie le mouton des voisins».
Assurant qu'il prendrait «toutes les précautions sanitaires», ce fonctionnaire à la retraite affirme que «pour rien au monde» il ne dérogerait à la célébration du geste du prophète Ibrahim, l'un des rites religieux les plus importants en Islam.
Une opinion que ne partage pas Hassen F (45 ans, ingénieur en hydraulique) qui affirme que les «précautions» auxquelles a appelé la commission ministérielle des fetwas sont «impossibles» à prendre.
Il affirme, à cet égard, que rien ne pourrait garantir que l'animal acheté n'aura pas été palpé par des dizaines de mains, que les couteaux servant à l'immolation seront stérilisés, etc»Personnellement, dit-il, je ne ferai pas courir le moindre risque, ni à mes enfants, ni à ma mère âgée qui vit sous mon toit, ni encore à moi-même».

LE BÉTAIL VENDU À L'ABRI DES REGARDS

En attendant, les points de vente de moutons sont légion un peu partout sur le territoire de la wilaya. Sans être aussi nombreux que les années précédentes, ces lieux de négoce sont disséminés à la périphérie de la capitale des hauts plateaux, sur des placettes improvisées, dans des garages, à l'abri des regards, ou dans des fermes situées dans plusieurs endroits de la wilaya.
Ces lieux qui ne sont pas pris d'assaut pour le moment, ne désemplissent pas néanmoins, comme l'a constaté l'APS.
Ces visites de potentiels acheteurs représentent, à elles-seules, un «risque non négligeable du fait des regroupements que cela provoque, surtout s'il s'agit d'espaces clos où les règles de distanciation physique ne sont pas respectées», explique Fatma Zohra Kadri, épidémiologiste.
Pour cette praticienne, «il s'agit pour chacun de nous de décider de sacrifier au rituel de l'Aïd el Adha ou de s'abstenir en tenant compte de l'avis du collectif des professeurs en sciences médicales, d'un côté, et de celui de la commission ministérielle des fetwas, de l'autre».
Se refusant à influencer, de quelque manière que ce soit, la décision des pères de famille qui «doivent peser consciencieusement le pour et le contre», Dr. Kadri tient à préciser qu'au stade des connaissances actuelles, le virus «n'est pas transmissible à l'homme par les animaux», donc la consommation de viande «ne représente pas plus de risques que lors des années précédentes».
«Le plus grand risque est lié aux regroupements que provoquent toujours les fêtes de l'Aïd, que ce soit au moment de l'achat du mouton ou de son immolation, en particulier si les gestes barrières sont négligés», affirme-t-elle encore.
Les citoyens qui décideront d'égorger un mouton en cette fête de l'Aïd el Adha sont donc appelés à respecter scrupuleusement les mesures de distanciation, à veiller à leur hygiène corporelle, et à garder leur masque de protection en toute circonstance, que ce soit au moment de l'achat de la bête à sacrifier ou pendant le rite de l'immolation, souligne la même praticienne.

APS

OUARGLA/COVID-19

Vaste élan de solidarité envers les personnels hospitaliers à Touggourt

UN VASTE élan de solidarité avec les personnels hospitaliers, en premières lignes dans la lutte contre le coronavirus (Covid-19), a été initié par l'association «Afaq Taleb Larbi» à Touggourt (wilaya d'Ouargla), a-t-on appris jeudi des membres de l'association.
Des efforts sont consentis pour apporter aide et soutien aux personnels soignants «mobilisés et totalement dévoués aux malades» depuis l'apparition de la Covid-19, ont-ils souligné.Dans ce cadre, l'association a organisé une campagne de collecte de fonds pour l'acquisition de matériels et équipements médicaux et paramédicaux, notamment des concentrateurs et barboteurs d'oxygène destinés aux patients atteints du coronavirus au niveau de l'Etablissement public hospitalier (EPH/Slimane Amirat) de Touggourt, a affirmé à l'APS son président Mohamed Saïd Boulifa.
Cette action de bénévolat, à laquelle ont pris part de nombreux donateurs, a permis la collecte de plus de 8 millions dinars, a-t-il précisé. L'initiative de solidarité s'ajoute aux différentes opérations menées par l'association dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, telles que la désinfection des établissements et espaces publics, la confection et la distribution de bavettes et masques médicaux de protection, ainsi que la dotation des structures hospitalières en produits détergents et désinfectants, a-t-il fait savoir.
«Depuis l'apparition de la crise sanitaire, des actions de solidarité sans précédents envers les personnels hospitaliers se sont multipliées à Touggourt», a souligné M. Boulifa, saluant ainsi leur professionnalisme et leur engagement remarquables au quotidien dans la lutte contre le virus. Aussi, l'association «Afaq Taleb Larbi» a lancé une nouvelle campagne de collecte de fonds pour acquérir une ambulance médicalisée pour le transport des patients, a indiqué M. Boulifa, appelant «tous ceux qui le peuvent à apporter leur contribution».
Par ailleurs, des mesures ont été prises pour «régulariser» les créances impayées détenues par l'entreprise réalisatrice et rattraper le retard accusé dans les travaux de réalisation d'un nouvel hôpital de 240 lits à Touggourt, retenu dans le cadre d'un partenariat Algéro-chinois.
Couvrant une superficie totale de 60.000 m2, le futur hôpital de Touggourt, dont les travaux sont en cours d'achèvement, disposera d'une bâtisse de trois étages, composée notamment d'un service des urgences, d'un autre de réanimation et soins intensifs, un bloc opératoire, des laboratoires d'analyses, des unités d'hospitalisation, selon sa fiche technique.
Le projet, équipé à 60%, permettra de renforcer les prestations médicales et soulager l'EPH-Slimane Amirat, qui n'arrive plus à faire face au nombre important de citoyens, issus de cette grande agglomération urbaine et des régions limitrophes, à l'instar de Méggarine, Témacine, Taibet et autres, a-t-on signalé.
Lors d'une récente réunion dédiée à la présentation de l'étude préliminaire du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla, le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, a annoncé qu'une enveloppe financière estimée à 100 millions dinars a été allouée au titre du budget de wilaya (BW) pour le financement de plusieurs opérations relatives à l'acquisition d'équipements médicaux pour les hôpitaux dans le cadre de la lutte contre la Covid-19.

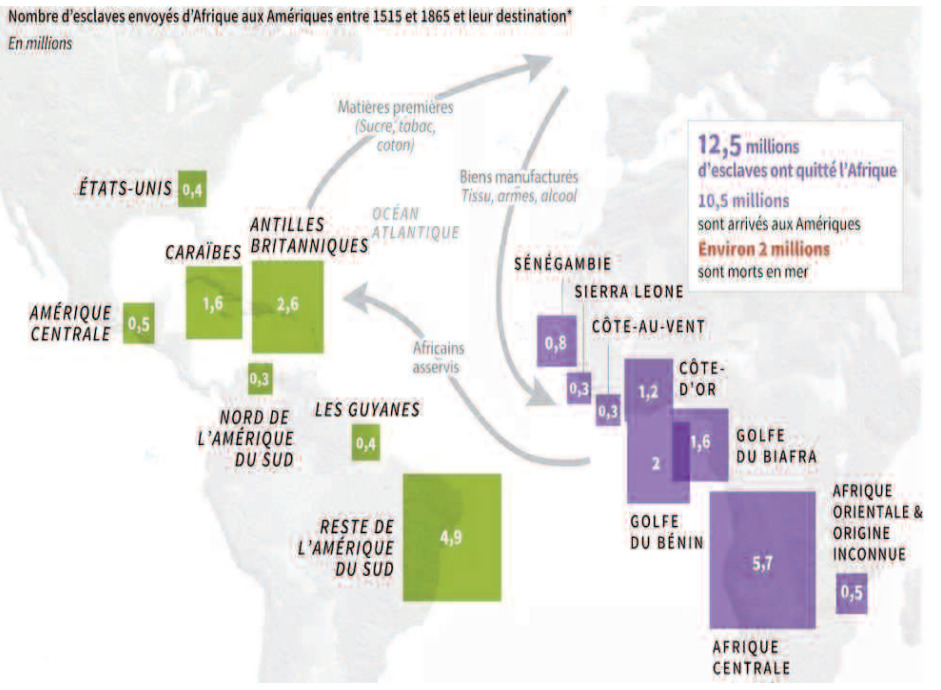
R. R.

HISTOIRE DU TRAFIC D'ESCLAVES

La surprenante étude

Le trafic d'esclaves entre l'Afrique et les Amériques, l'exploitation économique et sexuelle de ces millions d'hommes et de femmes jusqu'au XIXe siècle peuvent être retracés dans l'ADN de leurs descendants. Plus de 50.000 personnes dans les Amériques, en Europe et en Afrique ont participé à une grande étude réalisée grâce aux profils génétiques accumulés par la société 23andMe.

Publiée ce jeudi 23 juillet, dans l'American Journal of Human Genetics, cette étude surprenante marie des analyses d'ADN individuels et des archives détaillées sur les navires ayant transporté les esclaves. 12,5 millions d'hommes, de femmes et d'enfants entre 1515 et 1865, dont 70% seront débarqués en Amérique latine, et entre 300.000 et 500.000 en Amérique du Nord continentale. Plus de deux millions sont morts durant le voyage, rapporte l'agence France presse. Steven Micheletti, généticien de la société, a expliqué : « Nous voulions comparer nos résultats génétiques aux manifestes de transports pour trouver d'éventuels désaccords, ce qui est apparu dans certains cas de façon assez flagrante ». Ils se sont aperçus que, les femmes africaines ont au fil des siècles beaucoup plus contribué génétiquement à la population actuelle, même si les esclaves étaient majoritairement des hommes, ce qu'ils ont observé en analysant les gènes du chromosome X, que les femmes ont en double. Ce chercheur a affirmé que « dans certaines régions, nous estimons que 17 femmes africaines se reproduisaient pour chaque homme africain, nous n'aurions jamais pensé que ce ratio était aussi élevé ». Cela s'explique par la politique de « dilution » ou de « blanchissement racial » pratiquée alors en Amérique latine: la politique était de « blanchir » la population en encourageant la reproduction entre colons et esclaves, notamment au Brésil au début du XIXe siècle, rappellent les auteurs de l'étude. A l'inverse, les Africains hommes et femmes aux Etats-Unis se reproduisaient presque dans les mêmes proportions. D'après Joanna Mountain, directrice de recherche à 23andMe, « la tendance était d'encourager la procréation entre les esclaves afin de produire plus d'esclaves », même si les viols d'esclaves par leurs propriétaires étaient également courants. L'étude révèle aussi que les Afro-Américains des Etats-Unis sont majoritairement reliés génétiquement aux populations, celles qui ont habité dans une région d'Afrique correspondant au Nigeria actuel, alors qu'à l'époque, ces populations ne représentaient qu'une minorité des esclaves envoyés aux Etats-Unis. En fait, ils sont arrivés aux Caraïbes puis seront retransportés vers les Etats-Unis, une phase inter-américaine du commerce d'esclaves qui commence à peine à être redécouverte. La sous-représentation de l'héritage génétique de la Sénégambie aux Etats-Unis a quant à elle une explication sinistre, « Comme les Sénégambiens étaient souvent cultivateurs de riz en Afrique, ils étaient souvent transportés dans les plantations de riz aux Etats-Unis. Ces plantations étaient souvent envahies par le paludisme et avaient un taux de mortalité élevé, ce qui a sans doute conduit à la sous-représentation génétique de la Sénégambie dans les Afro-Américains aujourd'hui », écrit Steven Micheletti.



R. C

CENTENAIRE DE L'AUTEUR MOHAMED DIB

Supplément et autres lectures

LE MAGAZINE culturel «Inzyahat» continue de célébrer l'œuvre du grand écrivain algérien Mohamed Dib (1920-2020) à l'occasion du centenaire de sa naissance, à travers plusieurs lectures et présentations de ses textes, comme homme de lettres inventif et humaniste traversant le temps.



«Inzyahat», mensuel arabophone lancé par le ministère de la Culture et des Arts, revient dans son troisième numéro, sur le texte, «Curieux comportement des critiques français et européens à l'égard de nos livres» de Mohamed Dib où il estime que le «jugement» des occidentaux à l'égard d'une œuvre écrite par un auteur maghrébin, n'est «jamais innocent» car, ce n'est plus «l'œuvre d'un homme qui écrit», mais celle d'un maghrébin qui se réfère à son ethnie. Dans sa première parution, «Inzyahat» avait déjà évoqué Mohamed Dib, considéré comme l'un des romanciers les plus importants de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Dénonçant le phénomène du racisme dans le monde, à travers plusieurs rubriques, le magazine présente ensuite des textes sur la diversité culturelle, et une contribution sur le phénomène de migration depuis les Etats du Sahel vers les villes du sud de l'Algérie. Le mensuel s'est ensuite penché sur deux ouvrages du philosophe français Edgar Morin, dont une lecture autour de son dernier ouvrage, «Changeons de voie, les leçons du coronavirus», à travers lequel il a tenté de tirer des enseignements de cette pandémie qui a changé le monde. La parution en «octobre prochain» d'un nouvel ouvrage sur la «singularité» du Français Jean-Paul Sartre, l'»homme avant le penseur et le philosophe» est annoncée dans ce magazine qui consacre également quelques titres à l'évocation de divers hommes de lettres et de culture étrangers. Le mensuel, dont l'intitulé complet est «Inzyahat, esprit du changement», rend hommage à quelques écrivains et artistes disparus, le romancier Malek Haddad, le plasticien Mahjoub Ben Bella et l'artiste peintre allemande Bettina Heinen Ayech, ainsi que l'écrivain et traducteur français Marcel Bois notamment. La littérature jeunesse en Algérie, créneau «marginalisé», est abordée dans ce numéro, ainsi que la «traduction des œuvres littéraires et la question de l'édition», un secteur économique atteint de plein fouet par la pandémie. Le théâtre, le cinéma et les arts plastiques ont également animé les pages de ce troisième numéro, qui s'accompagne d'un supplément intitulé, «Mohamed Dib, lectures multiples pour un parcours différent», consacré à l'auteur de «La grande maison».

APS

LA MUSIQUE ANDALOUSE PERD LHADJ ALI MITIDJI

Un des pionniers de la musique andalouse, Lhadj Ali Mitidji est décédé, ce jeudi, dans son domicile familial, sis dans la ville de Blida, à l'âge de 85 ans, après une longue maladie. Il a un parcours artistique de près de 75 ans. Il l'a entamé auprès de grands maîtres de la musique andalouse à Blida et Alger, qui l'ont habilité à faire partie de l'orchestre de la Radio et Télévision algériennes (RTA) en 1965. Violoniste et chanteur andalou, il a participé à plusieurs manifestations et festivals nationaux et à l'étranger.

SORTIR

ARTS Exposition collective d'arts plastiques
Rétrospective. Visible jusqu'à fin juillet. Galerie Mohamed-Racim, Alger-centre. Une quinzaine d'artistes présente une cinquantaine d'œuvres. Des exposants comme Kaci Moussa, Ahmed Stambouli, Hadjres Hadia, Madjid Guemroud, Smara, Nadjem Nouicer, Amor Idriss Lamine Dokman et Noureddine Chegrane nous convient aussi bien à apprécier des tableaux sur le patrimoine que sur la spiritualité et les paysages, le mouvement entre l'Algérie et la Méditerranée, l'attachement de l'Algérie à l'Afrique.

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index Dz d'Alger sur Youtube : Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020.
Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.





République tchèque : Une maison qui flotte a été créée via une imprimante 3D

INNOVATION Le projet Prvok est moins coûteux, plus rapide à construire, moins polluant, plus respectueux de l'environnement et demande moins de main-d'œuvre qu'une maison traditionnelle

Des ingénieurs tchèques finissent actuellement de mettre au point ce qui sera le premier modèle de maison imprimé en 3D du pays. Le projet baptisé Prvok est en fait une déclinaison flottante de « tiny house », une petite habitation écologique et économique. Le logement d'environ 43 mètres carrés sera construit sur un ponton mais il est aussi adaptable à la terre ferme, indique Business Insider France. L'impression des premiers éléments de la construction débute ce mois-ci.

Pour bâtir Prvok, les spécialistes utilisent en effet Scoolpt, un bras robotisé d'impression en 3D. « L'ordinateur lit les données, comme un maître d'œuvre le faisait auparavant, et guide l'embout jusqu'à l'emplacement désiré avec une précision au millimètre près », expliquent les responsables du projet sur leur site Internet.

Construction écologique

Grâce à cette technologie, la création de l'architecte Michal Trpak et de l'entreprise Burinka pourra être fabriquée en quarante-huit heures, soit sept fois plus vite que les maisons classiques. Le tout pour un coût représentant la moitié du budget nécessaire à une construction par des méthodes traditionnelles. Avec l'impression en 3D, les émissions de dioxyde de carbone sont par ailleurs réduites de 20 %.

La maisonnette peut être habitée à l'année et possède une chambre, un salon-cuisine et une salle d'eau. Elle est conçue pour durer au moins 100 ans et offrir à ses occupants une autosuffisance partielle et des équipements respectueux de l'environnement. Des réservoirs sont par exemple prévus pour l'eau potable et l'eau des canalisations tandis que la douche est équipée d'un système de recyclage.

En Afrique du Sud, un vol d'alcool aux allures de casse du siècle



Comme ils l'auraient fait pour vider les coffres d'une banque, des cambrioleurs sud-africains n'ont pas hésité à percer un plancher pour piller les rayons d'alcool d'un magasin fermé lors du confinement anticoronavirus, a rapporté mardi la police.

Pendant neuf semaines, le gouvernement d'Afrique du Sud a interdit le commerce des bières, vins, alcools forts et autres spiritueux dans le pays, afin de limiter les violences et réduire la fréquentation des services d'urgence hospitaliers. Les cavistes et autres rayons de vente d'alcool des supermarchés ont rouvert lundi, à la faveur d'un assouplissement des mesures de prévention contre la pandémie de Covid-19. Les employés d'une grande surface du district de Newton, à Johannesburg, ont découvert vendredi dernier qu'une équipe de monte-en-l'air n'avait pas eu la patience d'attendre la réouverture de leur enseigne pour se ravitailler.

Un butin estimé à plus de 15.000 euros

"Ils ont découvert un grand trou dans le sol près d'un frigo, par lequel des suspects ont pu pénétrer à partir de tunnels souterrains", a expliqué un porte-parole de la police, Kay Makhubela, dans une déclaration. Ils "ont utilisé les conduits électriques et d'évacuation des eaux sous le centre commercial jusqu'au magasin d'alcool et percé le sol de béton pour y accéder discrètement", a précisé l'enseigne Shoprite dans un communiqué.

Leur butin, des centaines de bouteilles de whisky, gin, vodka ou bière, a été estimé à plus de 15.000 euros. Les enregistrements des caméras de sécurité du magasin ont révélé que les braqueurs y avaient fait leurs emplettes pendant plusieurs jours.

Les russes riches louent de fausses ambulances pour échapper aux embouteillages de Moscou !



Les embouteillages dans la capitale russe, Moscou, sont très fréquents et notoirement importants à cause des voitures mal garées, mais aussi à cause du président Vladimir Poutine, en effet, ce dernier entre et sort plusieurs fois par jour du Kremlin, et à chaque fois qu'il se déplace, la police bloque les routes qu'il prend pour sa sécurité.

Pour cela, les hommes d'affaires russes ont adopté une méthode assez étrange pour éviter ces embouteillages : Louer de fausses ambulances pour disperser le trafic et forcer un chemin à travers la circulation en utilisant la sirène. Ces ambulances sont louées à 160 euros l'heure et sont aménagées de l'intérieur comme des limousines avec des sièges confortables pour le transport des passagers VIP.

Le nom complet de la ville de Los Angeles est « El Pueblo de Nuestra Señora Reina de Los Angeles » !

El Pueblo de Nuestra Señora la Reina de los Angeles (la ville de Notre-Dame la Reine des Anges) est le nom complet de la célèbre ville américaine Los Angeles. La ville a été fondée par les colons espagnols en 1781, qui devint au 20e siècle la métropole américaine de Los Angeles.

Les colonies officielles en Alta California (Haute-Californie) étaient de trois types : Presidio (militaire), Mission (religieux) et Pueblo (civil). El Pueblo ou la ville de de los Angeles était la deuxième ville créée lors de la colonisation espagnole de la Californie, la première était San Jose, en 1777.

Le New York Times a écrit un article sur chacune des victimes du 11 septembre 2001 !



Au matin du mardi 11 septembre 2001, 19 terroristes ont détourné quatre avions de ligne aux Etats-Unis.

Deux avions sont projetés sur les tours jumelles du World Trade Center à Manhattan, New York, et un troisième sur le Pentagone, siège du département de la Défense, à Washington, tuant au total 2 977 personnes. En 2011, une décennie après ces attentats, le célèbre journal américain New York Times a voulu immortaliser toutes les victimes en rédigeant un article sur chacune d'elles.



La star hollywoodienne du film culte Basic Instinct a révélé avoir été frappée par un éclair d'un milliard de volts pendant qu'elle repassait dans sa cuisine. L'intervention rapide de sa mère, présente dans sa maison, lui aurait sauvé la vie.L'actrice américaine Sharon Stone, 62 ans, a raconté dans le podcast Films To Be Buried With avec Brett Goldstein, avoir été frappée, par le passé, par la foudre alors qu'elle mettait de l'eau du robinet dans son fer à repasser.

«C'était vraiment intense. J'étais chez moi, nous avions notre propre puits. Je remplissais le fer à repasser avec de l'eau et j'avais une main sur le robinet. Le puits a été touché par la foudre, et l'éclair est passé à travers l'eau», a raconté la légende de Basic instinct.

Sauvée par sa mère

Reproduite 27 ans plus tard par Sharon Stone, la scène culte de Basic Instinct largement applaudie - vidéo Mme Stone a été projetée en l'air et a traversé la cuisine jusqu'à se cogner contre le réfrigérateur. Heureusement, sa mère était là. Elle s'est précipitée vers sa fille, qui était abasourdie, elle l'a ranimée en la giflant au visage et l'a tout de suite conduite à l'hôpital.L'électrocardiogramme a montré une présence élevée d'électricité dans son corps. À tel point qu'elle a dû rester plusieurs jours sous le contrôle des médecins.L'actrice n'a pas précisé la date de cet indicent.

Régulation des plateformes : aux grands maux les grands remèdes



Des députés plaident pour un nouveau droit de la régulation en mesure de combattre le monopole des grandes plateformes numériques structurantes.

L'ancien monde du droit de la concurrence serait-il dépassé par l'économie du numérique ? C'est en tout cas ce que laissent entendre les députés Daniel Fasquelle (LR) et Valéria Faure-Muntian (LREM), co-rapporteurs d'une mission d'information sur les grandes plateformes numériques structurantes.

Ce n'est pourtant pas faute d'essayer, puisque l'Autorité de la Concurrence avait elle-même annoncé, en début d'année, renforcer son expertise sur l'économie numérique. Des efforts qui paraissent toutefois insuffisants devant l'ampleur de la tâche : « le droit de la concurrence se heurte à des faiblesses intrinsèques, qui nous permet actuellement d'agir, surtout au cas par cas et de façon ex post », a assuré Daniel Fasquelle, la semaine dernière, devant la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Les co-rapporteurs de la mission d'information déplorent le monopole des géants de l'internet, qui n'a fait que se renforcer depuis deux décennies, loin de s'être affaibli pendant la crise sanitaire, a fait remarquer Valéria Faure-Muntian.

Déplorant les rachats successifs effectués par les Gafam, notamment Google et Facebook, sur des entreprises naissantes, les co-rapporteurs de la mission considèrent que le temps est venu de contrôler plus en amont ces opérations d'acquisition. « Il faut agir plus en amont pour prévenir des atteintes au bon fonctionnement des marchés », défend Daniel Fasquelle. « Aujourd'hui dans le droit, les concentrations sont examinées a posteriori. Nous souhaiterions créer un nouveau mécanisme qui s'appliquera aux entreprises structurantes afin de notifier de manière obligatoire toute volonté d'acquisition », détaille sa collègue.

Prendre en compte les spécificités des grandes plateformes

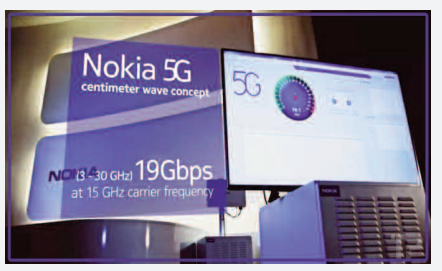
Les députés soutiennent d'ailleurs que les outils d'analyse traditionnels des autorités ne sont plus suffisants face aux géants du web. Les sanctions prononcées à leur égard leur semblent bien « insuffisamment dissuasives ». Une autre faiblesse du droit de la concurrence tient à son « vide juridique » lié au critère de chiffre d'affaires, qui « ne permet pas de contrôler l'ensemble des opérations sensibles réalisées par les plateformes ». Ces limites doivent donc inciter les autorités à organiser une nouvelle régulation complémentaire du droit de la concurrence plus classique, affirment les députés. Afin de mieux s'adapter aux spécificités des plateformes numériques structurantes, cette nouvelle régulation devra, dans un premier temps, en saisir les contours, proposent-ils.Les députés recommandent également qu'il faudrait « redéfinir la notion de bien-être du consommateur au-delà du seuil du critère du prix, souvent obsolète dans les contentieux qui impliquent des plateformes bifaces proposant des services gratuits », précise Daniel Fasquelle. Pour lui, « les spécificités de l'économie numérique doivent conduire les autorités à systématiser l'analyse des effets non-tarifaires propres au numérique, en particulier, les éléments relatifs à la préservation des données personnelles ».

Agir plus en amont et plus vite

Sur le plan procédural, les co-rapporteurs de la mission d'information estiment que « des leviers peuvent êtres actionnés pour agir plus vite et plus efficacement ». Ils soutiennent par exemple la possibilité de mettre en œuvre des « mesures conservatoires » afin d'éviter les « dommages irrémédiables » ou encore de « réduire les délais d'instruction encore beaucoup trop longs ». Selon Valéria Faure-Muntian, ce nouveau droit devrait s'accompagner d'une « culture de la transparence », sur la portabilité des données et l'interopérabilité des services notamment, et prôner la neutralité des terminaux. Un critère nécessité pour « éviter les barrières à l'entrée », justifie la députée. Pour étayer ses propos, elle prend en exemple la gestion « opaque » des magasins d'application et les risques de concurrence déloyale qui existent entre les applications « maison » et les applications tierces, comme le révèle une récente enquête visant l'App Store d'Apple.

Mais qui dit nouveau droit, dit aussi nouveau régulateur. Pour les co-rapporteurs, l'administration doit impérativement monter en compétence sur le numérique. « Si nous n'acquérons pas ces compétences, alors nous serons vite dépassés sur notre capacité de compréhension et de gestion », alarme Valéria Faure-Muntian. Même si l'Arcep a déjà fait valoir son intérêt pour le sujet, les députés bottent en touche pour désigner une autorité compétente, se contentant de recommander l'ouverture d'un débat avec les autorités existantes.

5G : Nokia remporte un nouveau contrat à Taïwan



TECHNOLOGIE : Nokia vient de remporter un contrat majeur pour le déploiement de la 5G à Taïwan. Une bonne nouvelle qui tombe alors que le constructeur scandinave a lancé une vaste revue d'effectifs qui n'épargne pas ses activités en France.Hasard du calendrier, alors que les salariés français de Nokia manifestent contre le lancement d'un nouveau PSE par l'équipementier, celui-ci vient de nouveau de remporter un nouveau contrat d'envergure en ce qui concerne le déploiement de la 5G à Taïwan. Le constructeur a ainsi remporté un nouveau contrat à Taïwan, portant sur le déploiement du réseau 5G du deuxième opérateur de l'île, Taïwan Mobile, pour une valeur totale estimée à 400 millions de dollars. Le contrat, d'une durée de trois ans, permet au constructeur de renforcer sa mainmise sur le marché taïwanais. En mars dernier, l'équipementier finlandais avait en effet déjà récupéré la responsabilité du déploiement d'une partie du réseau 5G du plus grand rival de Taïwan Mobile, Chunghwa Telecom. Après un début d'année poussif, marqué par des échecs répétés lors de différents appels d'offres, Nokia revient bien, grâce notamment à la finalisation d'un premier contrat en Chine, avec l'opérateur China Unicorn, ou au Canada, cette fois avec l'opérateur Telus.

Selon les derniers décomptes d'analystes cités par l'AFP, Nokia est aujourd'hui le numéro 3 mondial du marché des infrastructures mobiles, dont il compte environ 9 % de parts de marché, juste derrière le suédois Ericsson et ses 10 % de parts du marché et loin derrière le leader chinois Huawei, qui a la main sur environ 20 % du marché mondial.

Nokia lance un plan social en France

Le constructeur revendiquait en fin d'année dernière la signature d'une soixantaine de contrats de fournitures de matériel ou de services 5G, contre environ 70 pour son concurrent Ericsson. Alors qu'il accusait un certain retard technologique sur ses concurrents, Nokia a décidé de revoir son organigramme en rappelant son ancien vice-président de la stratégie et du développement commercial Pekka Lundmark à sa tête en mars dernier.

Si la prise de poste de ce dernier n'est prévue que pour septembre prochain, le constructeur scandinave a d'ores et déjà opéré une large revue d'effectifs destinée à le relancer dans la course à la 5G. Résultats des courses : l'équipementier, qui contrôle depuis 2015-2016 les activités de son ex-concurrent franco-américain Alcatel-Lucent, s'apprête à supprimer 1 233 emplois dans sa filiale française, soit un tiers des effectifs de cette dernière. Ces suppressions de postes concernent les pôles de la recherche et développement (R & D) et les fonctions centrales sur les sites de Paris-Saclay (Essonne) et de Lannion (Côtes d'Armor) qui hébergent des centres de compétences dans les domaines de la 5G, de la cybersécurité et de l'internet des objets, mais pas ses trois filiales françaises Radio Frequency Systems (RFS), Nokia Bell Labs France (NBLF) et Alcatel Submarine Networks (ASN), a précisé le groupe la semaine passée.

Nokia affirme de son côté être totalement libérée des engagements pris, notamment en termes d'emplois, lors du rachat d'Alcatel-Lucent en 2015.

En 2019, Nokia a annoncé un petit bénéfice (7 millions d'euros) pour la première fois depuis 2015.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax :
 (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N° 10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.











JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 **Divertissement-humour** — TF1
Les 100 plus grands...

20h00 **Divertissement** — France 2
Fort Boyard

20h00 **Cinéma - Comédie** — 6ter
Nos jours heureux

21h56 **Cinéma - Film d'horreur** — CANAL+
Annabelle : la maison du mal

20h05 Culture Infos - Musique — W9
Les 20 chansons préférées des Français

20h00 **Cinéma - Film d'action** — CINE+ FRISSON
58 minutes pour vivre

19h55 **Société (2015 - France)** — 6ter
Storage Wars France : enchères surprises

20h00 **Cinéma - Film d'action** — CINE+ PREMIER
Le dernier château

20h15 **Série humoristique (2016 - France)** — C8
Les municipaux, la série

20h00 **Cinéma - Comédie dramatique** — CINE CINEMA
Chambre 212

20h00 **Cinéma - Film d'animation** — CANAL+ family
La grande cavale

20h10 **Série policière (1990 - Etats-Unis)** — TMC
Columbo

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2019 - France)
Saison 1 - Épisode 5:

Nazir est parvenu à s'évader de prison, déguisé en pompier. La police met en place des barrages dans la région de Saint-Etienne. Pendant ce temps, Fouad apprend que sa mère est atteinte d'un cancer. Elle tente de le cacher au reste de sa famille. A Paris, Rabia est persuadée qu'elle seule parviendra à faire parler son fils, Krim. Elle a obtenu de la justice la permission de lui rendre visite.

21h51 **Série humoristique (2015 - Etats-Unis)**
Saison 3 - Épisode 2: Batsh*t Valley
Documentary Now !

En 1980, le père Ra-Shawbad, un chef spirituel autoproclamé, débarque avec sa communauté de fidèles dans le petit village de Chinook dans l'Oregon provoquant des querelles avec les locaux. Cet épisode est inspiré de la série documentaire " Wild Wild Country ", qui enquête sur les sociétés utopiques des années 1970 et 1980...

22h56 **Série dramatique (2018 - Grande-Bretagne)**
Killing Eve

Saison 1 - Épisode 3: On se connaît ?

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:47	12:36	16:26	19:46	21:19
CONSTANTINE	03:54	12:41	16:29	19:49	21:21
ALGER	04:06	12:55	16:44	20:05	21:37
OUARGLA	04:17	12:46	16:26	19:45	21:09
CHLEF	04:16	13:02	16:50	20:10	21:41
MOSTAGANEM	04:22	13:07	16:55	20:14	21:45
ORAN	04:26	13:10	16:57	20:17	21:47

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6747 — SAMEDI 25 JUILLET 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	32°	20°
Oran	31°	21°
Constantine	37°	17°
Ouargla	42°	26°

ALLÉGATIONS DE DÉTOURNEMENT DES AIDES AUX SAHRAOUIS

Des coups d'épée dans l'eau

Une fois de plus des accusations infondées au sujet d'prétendu détournement de l'aide humanitaire de l'Union européenne (UE) aux réfugiés sahraouis sont remises sur le tapis dans une tentative inespérée de détourner l'opinion internationale de la question juste du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.



Pourtant, ces tentatives sont de vrais coups d'épée dans l'eau, estime-t-on dans les milieux diplomatiques européens. L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a dans une mise au point au journal «The Brussels Times» au sujet des allégations colportées par l'eurodéputée frontiste, Dominique Bilde, sur le détournement de l'aide humanitaire, dénoncé ces informations infondées, qui ne font que «détourner l'attention de l'occupation illégale du Sahara occidental et du droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination».

S'appuyant sur des rapports officiels et les réponses données par les plus hauts fonctionnaires de l'UE, l'ambassadeur a rappelé la déclaration de l'actuel commissaire à la gestion des crises de l'UE, Januz Lenarcic, qui a confirmé début juillet le contrôle rigoureux de l'aide dans les camps des réfugiés sahraouis.

Lenarcic avait déclaré devant la Commission du développement de l'UE que l'Union a mis en place des mesures de suivi et de contrôle très solides à tel point que certains de ses partenaires lui reprochaient de rendre difficile le travail avec ses services.

Concernant la question du recensement «surestimé» des réfugiés, avancés par la députée Bilde et également souvent avancée par Rabat, l'ambassadeur a rappelé qu'un recensement a déjà été établi en 2018 par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le HCR avait publié un rapport sous le titre «Réfugiés sahraouis à Tindouf, Algérie: population totale dans les camps», dont la principale conclusion était que «le nouveau chiffrage de la population s'établit à 173.600 réfugiés sahraouis dans les cinq camps de Tindouf, au 31 décembre 2017».

Le diplomate a souligné que «Sur la base de ces chiffres, le taux différentiel entre les estimations de 2007 et les nouveaux chiffres du HCR représente une progression de presque 40%».

Comme le rapport en question l'indique clairement, l'équipe de la mission d'experts multisectorielle impliquant, le HCR, l'UNICEF, le PAM et plusieurs ONG internationales, a eu «un accès complet» aux sites et aux informations demandées, qu'elle a répertoriés de façon «indépendante». L'ancien commissaire européen en charge de l'aide humanitaire et de la gestion des crises, Christos Stylianides, a également pris note de cette mise à jour à la hausse du nombre de réfugiés sahraouis, dans une réponse parlementaire du 2 juillet 2019, précisant que «l'aide humanitaire de la Commission n'est ni fournie ni contrôlée par une quelconque autorité politique [le Front Polisario et l'Algérie, ndlr]».

Par ailleurs, M.Belani a précisé que «la mise en œuvre de ce volet relatif au recensement n'a de sens que dans le cadre de la convocation effective d'un référendum visant à permettre au peuple du Sahara occidental d'exercer son droit légitime à l'autodétermination».

Les allégations diffamatoires de l'eurodéputée frontiste, Dominique Bilde, ont été précédées par une campagne de désinformation enragée menée par certains titres de la presse marocaine, dont l'agence officielle Maghreb Arabe Presse (MAP), faisant état d'un détournement par le Front Polisario et l'Algérie de l'aide humanitaire accordée chaque année par l'Union européenne aux réfugiés sahraouis dans les cinq camps de Tindouf.

Ces allégations de détournement de l'aide humanitaire de l'UE, qui remontent à mars 2015, ont été balayées d'un revers de main, en 2015 puis 2016 par l'ex-commissaire européenne chargée du budget, Kristalina Georgieva, qui a affirmé que «les accusations de détournement de l'aide humanitaire de l'Union européenne destinée aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf sont injustes».

Elle avait indiqué qu'en janvier 2016, la Commission européenne a effectué 24 missions de suivi et de contrôle durant l'année 2015 dans les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf, afin d'assurer l'utilisation la plus efficace des financements de l'UE.

Le dossier de décolonisation du Sahara occidental, le dernier sur le continent africain, fait toujours l'objet d'intenses efforts des Nations-unies et aussi de plusieurs pays, à leur tête l'Algérie pour organiser des négociations directes, franches et loyales entre le royaume du Maroc et le Front Polisario, afin d'ouvrir la voie au processus de décolonisation à travers un référendum d'autodétermination.

Mohamed Mecelti

ÉMIGRATION CLANDESTINE

Dix harraga interpellés au large d'Annaba

IL A SUFFI que les services de régulation administrative italienne ait prononcé les mots «régulation des sans-papiers» pour qua la fièvre s'empare de nouveau des jeunes, malgré la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Et c'est ainsi que de nouvelles vagues de jeunes risquant leurs vies pour se rendre en Sardaigne sont pratiquement signalées quotidiennement par les gardes côtes d'Annaba qui viennent encore de mettre fin à une énième tentative d'émigration clandestine d'une dizaine de candidats âgés entre 17 et 42 ans. Cette nouvelle tentative a été enregistrée dans la nuit de mardi dernier par les gardes des cotes lorsque ces personnes avaient été interceptées à dix mille marins au nord du cap de garde. Aussitôt arrêtées à bord de leur embarcation de fortune, ces candidats issus des régions d'Annaba et Skikda, furent soumis au contrôle médical avant de les présenter à la justice qui les poursuivra pour tentative d'émigration clandestine.

Ces nouveaux «aventuriers» voulaient profiter du beau temps pour tenter le voyage de la dernière chance. Il va sans dire que le retour des conditions climatiques favorables a encouragé ces jeunes Harraga à tenter l'aventure, bravant la mort ainsi que les risques d'emprisonnement qu'ils encourent une fois arrêtés et traduit en justice. C'est le cas en tout cas de tous ceux qui comparaissent régulièrement devant la justice pour répondre des chefs d'inculpation qui leur sont reprochés, à savoir la tentative d'émigration clandestine à destination de la Sardaigne à bord d'embarcations clandestines.

Les candidats épinglés dénoncent rarement les noms des passeurs ou barons contrôlant en toute quiétude ce réseau. De plus en plus de jeunes, sexe et âges confondus, prennent tous genres de risques dans l'espoir d'un lendemain meilleur. Pour ce faire, ils ne reculent devant rien défiant la mort qui les guette à tout moment et préférant tenter le tout pour le tout.

Nabil Chaoui



INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

Le ministère lance une vaste opération de recensement

LE MINISTÈRE des Ressources en eau a lancé une vaste opération de recensement des infrastructures hydrauliques qui touchera chaque commune d'Algérie, a indiqué avant-hier un communiqué de ce département ministériel. Entamée cette semaine, cette opération permet au ministère «de disposer d'une base de données complète sur la consistance détaillée et l'état précis du patrimoine de notre pays en infrastructures hydrauliques. Précisant qu'il est «déterminé à collecter, rassembler et organiser toutes les informations du terrain afin de pouvoir effectuer un pilotage stratégique efficient», le ministère a expliqué que «jusqu'à aujourd'hui, le potentiel au niveau de nos communes (réseaux, réservoirs, ouvrages communaux, etc.), n'avait jamais été globalement évalué avec précision, dans notre pays continent». En plus de faciliter le pilotage stratégique, l'inventaire en cours, «favorisera la planification des interventions immédiates de mise à niveau, afin de soulager les zones qui se trouvent en difficulté à cause d'un entretien et d'un suivi déficients», a ajouté la même source. A l'issue de cette opération, «le ministère des Ressources en eau se dotera de son premier système d'information, qui viendra renforcer ses dispositifs décisionnels, en permettant en temps réel, une vision éclairée de la situation des infrastructures hydrauliques en Algérie», a fait savoir le communiqué. Ce recensement du patrimoine national, naturel et artificiel, découle de la nouvelle stratégie du secteur des Ressources en eau pour l'horizon 2030, a-t-on souligné, ajoutant que cette stratégie fait de «la maîtrise de la connaissance, la valorisation de la ressource, de la lutte contre le gaspillage et de l'adaptation aux changements climatiques, ses principales priorités». Afin de mener cette opération d'envergure, le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a chargé l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et l'organisme du Contrôle technique hydraulique (CTH), de réaliser cet inventaire. Les deux organismes s'appuieront sur leurs unités territoriales.

H. B.